

# OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.

## Rapport de gestion modifié

Pour les trois et douze mois terminés le 31 décembre 2021

---

### Note explicative concernant la modification du rapport de gestion précédemment publié

Osisko Développement Corp. a modifié son rapport de gestion annuel pour 2021 afin, selon le cas, de retirer certains renseignements techniques inclus dans le document déposé initialement ou de formuler une réserve appropriée à leur égard. Les renseignements figurant dans les présentes continuent d'être en date du 21 février 2022, à l'exception des modifications des renseignements de nature technique qui ont été mis à jour au 19 mai 2022.

*Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations modifié d'Osisko Développement Corp., anciennement Barolo Ventures Corp., et de ses filiales (« Osisko Développement » ou la « Société ») pour les trois et douze mois terminés le 31 décembre 2021 (« T4 2021 » et « CA 2021 », respectivement) devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil international des normes comptables (« International Accounting Standards Board » ou l'« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique Mise en garde relative aux énoncés prospectifs. Le présent rapport de gestion est en date du 21 février 2022, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, suivant la recommandation du comité d'audit et des risques.*

La Société a été prorogée en tant que société fédérale assujettie aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (« LCSA ») en novembre 2020 et se consacre au développement de son actif minier principal, le projet aurifère Cariboo situé en Colombie-Britannique (Canada). Osisko Développement détient également un projet aurifère en développement dans l'état de Sonora au Mexique, le projet aurifère San Antonio, des portefeuilles de propriétés à fort potentiel dans la région de la Baie-James au Québec (Canada) et celle de Guerrero (Mexique), ainsi qu'un portefeuille de titres négociables. En lien avec la prise de contrôle inversée et le transfert d'actifs miniers et de certains titres négociables de Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Redevances Aurifères Osisko ») en novembre 2020, la Société a changé de dénomination, de Barolo Ventures Corp. (« Barolo ») à Osisko Développement Corp. Les actions ordinaires d'Osisko Développement ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») le 2 décembre 2020 sous le symbole « ODV ».

---

### Table des matières

Notre entreprise	2
Faits saillants – 2021	2
Faits saillants – Postérieurs à la fin de l'exercice	3
Transfert des activités minières de Redevances Aurifères Osisko en 2020 et création d'Osisko Développement	4
Incertitudes liées à la COVID-19	6
Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier	6
Placements en actions	15
Activités en matière de développement durable	16
Financements	17
Principales informations financières	18
Résultats d'exploitation	19
Information trimestrielle sélectionnée	21
Liquidités et sources de financement en capital	21
Flux de trésorerie	22
Transactions entre parties liées	23
Obligations et engagements contractuels	24
Arrangements hors bilan	24
Risques et incertitudes	24
Contrôles et procédures de divulgation de l'information	32
Base d'établissement des états financiers consolidés	32
Estimations et jugements comptables critiques	33
Instruments financiers	33
Renseignements techniques	33
Structure du capital-actions	33
Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	34

## **Notre entreprise**

Osisko Développement vise à devenir un producteur nord-américain de métaux précieux de calibre intermédiaire, en ciblant des projets de développement et des investissements avec un potentiel de création de valeur. Le principal projet détenu par la Société en date du 31 décembre 2021 est le projet aurifère Cariboo (obtention des permis – Colombie-Britannique, Canada) qui abrite des projets en voie d'obtention de permis et d'éventuels mises en valeur et essais miniers. De plus, la Société détient le projet aurifère San Antonio (modification des permis – Sonora, Mexique) qui fait l'objet d'une exploration continue et est en attente de traitement de piles de stockage.

Tout en progressant pour mettre à jour les rapports techniques et faire avancer le processus d'obtention des permis pour son projet aurifère Cariboo, la Société continuera de produire de l'or à son projet Bonanza Ledge II. La Société précise que la décision d'entreprendre des tests d'extraction minière à Bonanza Ledge II a été prise sans qu'une étude de faisabilité des réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique n'ait été effectuée, et, par conséquent, il peut y avoir une grande part d'incertitude quant à l'atteinte d'un niveau particulier de récupération du matériel ou le coût d'une telle récupération. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Il n'y a aucune garantie que la production se poursuivra comme prévu, ni même qu'elle se poursuive, ou que les coûts de production prévus seront atteints. L'incapacité de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. Si la Société décide de poursuivre ses opérations actuelles à Bonanza Ledge II, comme prévu, elle ne le fera pas en se fondant sur une étude de faisabilité des réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique. La Société précise que les tests miniers à Bonanza Ledge II pourraient être suspendus à tout moment.

Le 25 janvier 2022, la Société a signé une entente définitive visant à acquérir 100 % de Tintic Consolidated Metals LLC (« **Tintic** »), (la « **transaction** »). À la clôture de la transaction, la Société fera l'acquisition d'une participation de 100 % dans la mine d'essai Trixie et dans des claims miniers couvrant plus de 17 000 acres dans le district minier historique de Tintic dans la partie centrale de l'Utah. La découverte récente par Tintic d'une structure à haute teneur et les travaux d'exploration en cours ont démontré un grand potentiel d'expansion et de découvertes ultérieures tant à la mine Trixie que sur le portefeuille de propriétés plus large. L'acquisition imminente de Tintic accélère encore la démarche d'Osisko Développement en vue de devenir un producteur d'or de calibre intermédiaire et ajoute une autre occasion pour la Société de développer un autre projet de son portefeuille, moyennant des coûts d'investissement modestes compte tenu de l'infrastructure déjà en place. La Société précise que les propriétaires de Tintic ont pris la décision de commencer la production à Trixie sous la forme d'une exploitation minière souterraine à petite échelle et d'une lixiviation discontinue en cuve sans qu'une étude de faisabilité, de ressources minérales déclarées ou de réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique n'ait été effectuée et, par conséquent, il peut y avoir une grande part d'incertitude quant à l'atteinte de tout niveau de récupération de matière ou le coût d'une telle récupération. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Il n'y a aucune garantie que la production se poursuivra comme prévu, ni même qu'elle se poursuive, ou que les coûts de production prévus seront atteints. L'incapacité de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent des risques économiques ou techniques beaucoup plus élevés. Si la Société décide de poursuivre les opérations actuelles après la clôture à Trixie, elle ne le fera pas en se fondant sur une étude de faisabilité ou sur des ressources minérales déclarées ou des réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique.

L'évaluation et le développement des différents projets de la Société dépendent de la capacité de la direction à obtenir des financements additionnels à l'avenir; se reporter à la rubrique *Liquidités et sources de financement en capital* ci-dessous.

## **Faits saillants – 2021**

- Au premier trimestre de 2021, la Société a clôturé en deux tranches un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut d'approximativement 79,8 millions de dollars, et a finalisé un placement privé par l'entremise d'un courtier en prise ferme pour un produit brut global de 33,6 millions de dollars.
- 152 500 mètres ont été forés en 2021 sur la propriété aurifère Cariboo dans le cadre du programme de forage d'exploration et de conversion des ressources, en appui aux travaux techniques en cours. Se reporter à la rubrique *Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier* pour les principaux résultats.
- La Société a reçu le permis requis (*Notice of Work*) pour entreprendre le développement permettant de prélever un échantillon en vrac souterrain sur son projet aurifère Cariboo.

- La Société a reçu l'approbation des modifications aux permis M-238 et M-198 octroyés en vertu de la *Loi sur les mines*, permettant l'expansion de la mine souterraine existante à Bonanza Ledge II.
- La TSXV a approuvé l'inscription des 14 789 258 bons de souscription d'actions en circulation de la Société sous le symbole ODV.WT, à compter de l'ouverture des marchés le 25 octobre 2021. Chaque bon de souscription confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ CA par action en tout temps jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2023.
- La construction de la halde de lixiviation en tas et l'usine de traitement par charbon en colonne sur le projet de Sapuchi Minera a été complétée en T4 2021.
- La Société a comptabilisé des produits de 7,7 millions de dollars et une charge de dépréciation totale de 54,4 millions de dollars durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021 en lien avec le projet Bonanza Ledge II. Se reporter à la rubrique *Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier*.
- La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 42,7 millions de dollars au T4 2021 à l'égard de certaines propriétés d'exploration et d'évaluation puisqu'elle entend se concentrer à court terme sur ses actifs principaux. Se reporter à la rubrique *Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier*.
- La Société disposait de liquidités totalisant approximativement 33,4 millions de dollars en date du 31 décembre 2021.

#### **Faits saillants – Postérieurs à la fin de l'exercice**

- Le 25 janvier 2022, la Société a signé une entente définitive visant à acquérir 100 % de Tintic pour une contrepartie totale d'environ 177 millions de dollars US, dont environ 54 millions de dollars US seront versés en trésorerie à la clôture de l'entente. De plus, la Société paiera à IG Tintic et Ruby Hollow (les « **vendeurs** ») : (i) des paiements différés de 12,5 millions de dollars US (ii) une redevance de 2 % NSR, assortie d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement, exerçable dans un délai de 5 ans; et (iii) d'autres paiements éventuels, droits et obligations. Se reporter à la rubrique *Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier*.
- Le 7 février 2022, la Société a annoncé un arrangement de placement privé sans intermédiaire visant l'émission de 31 500 000 unités au prix de 3,50 \$ US par unité, pour un produit brut totalisant jusqu'à approximativement 110,3 millions de dollars US. La Société pourra décider d'augmenter l'envergure du placement privé sans intermédiaire en émettant des unités additionnelles, sous réserve de l'approbation de la TSXV. Le placement privé sans intermédiaire sera détenu en main tierce jusqu'à ce que certaines conditions aient été satisfaites incluant, entre autres choses, l'inscription des actions ordinaires de la Société à la Bourse de New York.

Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription peut être levé au prix de 6,00 \$ US par action ordinaire pour une période de cinq ans à compter de la date de la clôture.

- Le 9 février 2022, la Société a signé une lettre d'engagement modifiée avec Eight Capital (agissant pour le compte d'un regroupement de preneurs fermes) dans le cadre d'un placement privé par voie de prise ferme, visant l'achat de 20 225 000 reçus de souscription au prix de 4,45 \$ l'unité (le « **prix d'émission** ») pour un produit totalisant 90 millions de dollars (le « **financement** »). Chaque unité se composera d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription pouvant être levée au prix de 7,60 \$ et expirant 60 mois à compter de la date de la clôture.

La Société a accordé aux preneurs fermes une option, pouvant être levée en tout ou en partie jusqu'à 48 heures avant la clôture du financement, leur permettant d'acheter un nombre global additionnel de jusqu'à 3 033 750 reçus de souscription et/ou d'unités au prix d'émission pour un produit brut additionnel de jusqu'à 13,5 millions de dollars.

Le produit brut de la vente du financement, après déduction des frais des preneurs fermes et de 50 % des commissions payables aux preneurs fermes en lien avec les unités de souscription, sera placé en main tierce et sera libéré immédiatement avant la réalisation de l'acquisition proposée de Tintic par la Société.

## **Transfert des activités minières de Redevances Aurifères Osisko en 2020 et création d'Osisko Développement**

Le 5 octobre 2020, Redevances Aurifères Osisko et Barolo ont annoncé une lettre d'entente exécutoire (la « **lettre d'entente** ») définissant les termes selon lesquels Redevances Aurifères Osisko transférerait certaines propriétés minières (ou les titres d'entités qui détiennent directement ou indirectement ces propriétés minières), incluant le projet aurifère Cariboo, et un portefeuille de titres négociables à Barolo en échange d'actions ordinaires de Barolo, résultant en une « prise de contrôle inversée » de Barolo (la « **PCI** ») en vertu des politiques de la TSXV.

Dans le cadre de la PCI, Redevances Aurifères Osisko et Barolo ont signé une lettre d'engagement avec Canaccord Genuity Corp. et la Financière Banque Nationale inc., pour le compte d'un regroupement de preneurs fermes (collectivement, les « preneurs fermes »), en vertu de laquelle les preneurs fermes ont convenu de vendre, via un placement privé par voie de prise ferme, 13 350 000 reçus de souscription d'Osisko Subco (tel que défini ci-dessous à la rubrique *Détails de la transaction*) (les « reçus de souscription ») à un prix de souscription de 7,50 \$ par reçu de souscription pour un produit brut totalisant 100,1 millions de dollars (le « financement »). Chaque reçu de souscription conférerait à son détenteur le droit de recevoir, sans considération additionnelle et sans action supplémentaire de la part du détenteur, à la date ou vers la date à laquelle la PCI est complétée, une action ordinaire d'Osisko Développement après avoir donné suite à une consolidation des actions ordinaires de Barolo de 60 pour 1 (chacune, une « action d'Osisko Développement ») et la moitié d'un bon de souscription permettant d'acquérir une action d'Osisko Développement (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit d'acquérir une action d'Osisko Développement pour 10,00 \$ sur une période de 18 mois suivant la clôture de la PCI (la date d'échéance a par la suite été reportée au 1<sup>er</sup> décembre 2023).

Les preneurs fermes ont reçu une commission en espèces égale à 5,0 % du produit brut du financement; pourvu qu'une commission en espèces réduite égale à 2,0 % soit payable aux preneurs fermes pour ce qui est des souscripteurs de la liste du président.

Le financement a été clôturé le 29 octobre 2020. Le produit brut du financement est resté entier jusqu'à la clôture de la transaction le 25 novembre 2020.

Avant la clôture de la transaction par PCI, Redevances Aurifères Osisko a acquis ou conservé, soit directement ou par l'entremise de ses filiales, les droits de redevances ou de flux suivants sur les actifs transférés à Osisko Développement :

- Une redevance de 5 % sur le rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « **NSR** ») sur le projet aurifère Cariboo et le projet Bonanza Ledge II;
- Un flux aurifère et argentifère de 15 % sur le projet aurifère San Antonio (le « **flux aurifère et argentifère** »);
- Une redevance de 3,0 % NSR sur les propriétés d'exploration de la Baie-James et de Guerrero.

La redevance de 5 % NSR sur les propriétés Cariboo et Bonanza Ledge est perpétuelle et comporte une garantie visant tous les biens mobiliers et immobiliers de Barkerville Gold Mines Ltd (« **Barkerville** »), incluant la participation de Barkerville dans les propriétés et les titres miniers, pour un montant d'au moins 150 millions de dollars. La garantie est de premier rang, sous réserve de certaines charges permises.

Redevances Aurifères Osisko a aussi obtenu les droits suivants à l'égard d'Osisko Développement et de ses filiales : (i) un droit de premier refus à l'égard de toute future redevance ou flux offert par ces dernières; (ii) le droit de participer à des rachats de redevances existantes détenues par ces dernières; et (iii) d'autres droits usuels pour une transaction de cette nature.

Redevances Aurifères Osisko a facilité l'acquisition du projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique, pour la somme de 42,0 millions de dollars US afin de procurer à Osisko Développement une production à brève échéance et un grand potentiel d'appréciation. En contrepartie, Redevances Aurifères Osisko, par l'entremise de sa filiale à part entière Osisko Bermuda Limited (« **Osisko Bermuda** »), a acquis un flux de métaux précieux de 15 % sur le projet aurifère San Antonio. Selon les modalités de l'entente de flux, Osisko Bermuda achètera 15 % de l'or et de l'argent payable du projet aurifère San Antonio à un prix équivalent à 15 % du prix journalier par once d'or et d'argent sur les marchés. La durée initiale de l'entente de flux est de 40 ans et celle-ci peut être renouvelée pour des périodes successives de 10 ans. Le flux est aussi garanti par une charge de premier rang sur toutes les actions dans Sapuchi Minera détenues par la Société.

Les portefeuilles de propriétés d'exploration et de titres négociables transférés à Osisko Développement offrent de grandes possibilités et une exposition à des projets à fort potentiel dans des juridictions favorables à l'industrie minière.

Détails de la transaction

Le 23 octobre 2020, une convention de fusion définitive (la « **convention de fusion** ») relative à la PCI a été signée par Redevances Aurifères Osisko, Barolo, Osisko Development Holdings Inc. (« **Osisko Subco** »), filiale en propriété exclusive de Redevances Aurifères Osisko constituée en vertu de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act* (la « **BCACB** »), et une filiale en propriété exclusive de Barolo (« **Barolo Subco** »).

La convention de fusion prévoyait, entre autres, une fusion triangulaire (la « **fusion** ») dans le cadre de laquelle (i) Osisko Subco a fusionné avec Barolo Subco conformément à l'article 269 de la BCACB afin de ne constituer qu'une seule société (« Amalco »), (ii) les porteurs de titres d'Osisko Subco ont reçu des titres d'Osisko Développement contre les titres d'Osisko Subco qu'ils détenaient, (iii) Amalco a fusionné avec Barolo (par voie de dissolution volontaire) pour former Osisko Développement, et (iv) les opérations ont entraîné la PCI de Barolo conformément aux politiques de la TSXV, de la manière prévue par les modalités et conditions de la convention de fusion et aux termes de celles-ci.

La convention de fusion a été négociée sans lien de dépendance entre des représentants de Redevances Aurifères Osisko et de Barolo. Dans le cadre de la PCI, Barolo : (i) a changé de dénomination pour devenir « Osisko Développement Corp. »; (ii) a changé de symbole boursier pour devenir « ODV »; (iii) a regroupé ses actions ordinaires selon un ratio de 60 : 1; (iv) a adopté de nouveaux statuts et autres politiques d'entreprise; a adopté de nouveaux régimes de rémunération fondée sur des actions; (v) a reconstitué le conseil d'administration et la direction d'Osisko Développement; et a poursuivi son existence en tant que société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Dans le cadre de la PCI, Redevances Aurifères Osisko a reçu 100 000 100 actions d'Osisko Développement à un prix réputé de 7,50 \$ par action, en contrepartie du transfert des actifs contribués (évalués à environ 750 millions de dollars) à Osisko Développement.

Pour de plus amples renseignements sur les détails de la PCI, veuillez consulter le communiqué conjoint émis par Redevances Aurifères Osisko et Barolo le 5 octobre 2020. Tous les détails de la PCI, les actifs contribués et Osisko Développement sont décrits dans une Déclaration de changement préparée conformément aux politiques du TSXV. Une copie de la Déclaration de changement est disponible sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) sous le profil d'Osisko Développement.

Acquisition réputée de Barolo

Les actifs nets de Barolo réputés acquis ont été comptabilisés à leur juste valeur marchande relative estimée à la date de clôture de la PCI et sont résumés ci-dessous :

(en milliers de dollars)

<b>Contrepartie réputée payée pour l'acquisition réputée de Barolo</b>	<b>\$</b>
233 395 actions ordinaires d'Osisko Développement réputées émises	1 751
Frais de transaction	500
	<u>2 251</u>
 <b>Passifs nets réputés pris en charge</b>	
Passifs nets de Barolo	(164)
Coût d'inscription net	2 415
	<u>2 251</u>

### **Composition du conseil d'administration et de la direction**

Le conseil d'administration d'Osisko Développement est formé des personnes suivantes élues lors de l'assemblée générale annuelle de la Société qui a eu lieu le 13 mai 2021 : Sean Roosen (président du conseil); Charles E. Page (administrateur principal); John Burzynski; Joanne Ferstman; Michèle McCarthy; Duncan Middlemiss; et Éric Tremblay. Marina Katusa a par la suite été nommée au conseil le 26 mai 2021. Redevances Aurifères Osisko a le droit de nommer des candidats au conseil d'Osisko Développement; le nombre de candidats diminuera au fur et à mesure que la participation de Redevances Aurifères Osisko dans Osisko Développement diminuera au fil du temps.

La direction d'Osisko Développement inclut Sean Roosen (président du conseil et chef de la direction); Chris Lodder (président); Luc Lessard (chef de l'exploitation); Alexander Dann (chef de la direction financière et vice-président, finances), André Le Bel (secrétaire corporatif); François Vézina (vice-président principal, développement de projets, services techniques et environnement); Martin Ménard (vice-président, ingénierie et construction); Chris Pharness (vice-président, développement durable); et Maggie Layman (vice-présidente, exploration). Par ailleurs, une équipe technique a été transférée de Redevances Aurifères Osisko à Osisko Développement.

### **Incertitudes liées à la COVID-19**

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 sont imprévisibles à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation et les impacts de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de leur évolution est assujettie à d'importantes incertitudes et, par conséquent, les estimations sur une possible incidence défavorable et importante de la COVID-19 sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société lors de périodes futures sont assujetties également à d'importantes incertitudes. Dans le contexte actuel, les hypothèses et jugements de la Société sont sujets à une variabilité plus élevée que normalement, ce qui pourrait avoir une incidence importante dans le futur sur les jugements, les estimations et les hypothèses faits par la direction relativement à l'impact possible de la COVID-19 et qui pourrait entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernés. L'impact de l'incertitude actuelle sur les jugements, les estimations et les hypothèses concerne, sans s'y limiter, l'évaluation de ses actifs à long terme, y compris l'évaluation des charges de dépréciation et des reprises. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations.

En raison de la pandémie de COVID-19, la Société a pris des mesures pour protéger ses employés, ses entrepreneurs et les communautés où elle exerce ses activités.

### **Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier**

#### Projet aurifère Cariboo

Le 21 novembre 2019, Redevances Aurifères Osisko a acquis le projet aurifère Cariboo situé dans le district minier historique Cariboo au centre de la Colombie-Britannique, au Canada, par le biais de l'acquisition de Barkerville. Le projet faisait partie des actifs contribués par Redevances Aurifères Osisko qui ont créé la Société le 25 novembre 2020.

#### *Activités d'exploration et estimation des ressources minérales*

Au total, 152 500 mètres ont été forés en 2021 sur la propriété aurifère Cariboo dans le cadre du programme de forage d'exploration et de conversion des ressources, en appui aux travaux techniques en cours. Les travaux de forage ont débuté en janvier 2021 et ont pris fin en octobre; jusqu'à 12 foreuses au diamant ont été utilisées durant la campagne. Voici la répartition pour chaque gîte : 61 000 mètres forés à Shaft, 50 000 mètres à Valley, et 30 000 mètres à Lowhee et 10 000 mètres à Mosquito. De plus, 1 500 mètres ont aussi été forés à QR. Les résultats de forage ont confirmé les extensions en aval-pendage des réseaux de veines minéralisées et des intersections à haute teneur au sein de l'estimation des ressources minérales actuelle. L'estimation des ressources minérales englobe huit secteurs et gîtes : les gîtes Shaft et Mosquito Creek dans le secteur d'Island Mountain, les gîtes Cow et Valley dans le secteur de Cow Mountain, et les gîtes Lowhee, KL, BC Vein et Bonanza Ledge dans le secteur de Barkerville Mountain selon un seuil de coupure de 2,1 g/t Au (« grammes par tonne métrique »). Le seuil de coupure du gîte Bonanza Ledge est de 3,5 g/t Au. L'objectif du programme de forage d'exploration et de délimitation 2021 est de convertir des ressources présumées en ressources indiquées pour étayer les réserves qui seront définies dans le cadre des études techniques avancées en cours et d'accroître le nombre total d'onces dans les catégories de ressources présumées et indiquées en investiguant le potentiel dans les extensions latérales et en profondeur des gîtes connus.

Au T4 2021, la Société a annoncé les résultats de forage au diamant du programme de forage d'exploration et de conversion des ressources, incluant les résultats d'analyse des zones Mosquito et Shaft (Island Mountain), Valley (Cow Mountain) et Lowhee (Barkerville Mountain). Les meilleurs résultats de forage sont présentés ci-dessous :

SONDAGE		DE (m)	À (m)	LONGUEUR (m)	AU (g/t)	CIBLE
IM-21-151		162,20	166,65	4,45	16,27	Shaft
IM-21-146		263,30	270,20	6,90	9,37	Shaft
IM-21-145		300,70	310,85	10,15	12,60	Shaft
IM-21-145	incluant	307,35	307,85	0,50	102,00	Shaft
IM-21-144		275,40	277,05	1,65	31,07	Shaft
IM-21-144		344,75	348,30	3,55	19,35	Shaft
IM-21-141		231,25	237,00	5,75	12,18	Shaft
IM-21-140		411,30	422,00	10,70	5,61	Shaft
IM-21-140	incluant	414,10	415,50	1,40	40,20	Shaft
IM-21-128		49,00	54,00	5,00	19,43	Shaft
IM-21-126		425,90	434,70	8,80	8,90	Shaft
IM-21-126		580,90	585,00	4,10	15,99	Shaft
IM-21-125		384,25	390,20	5,95	10,54	Shaft
IM-21-109		143,50	149,30	5,80	21,33	Shaft
IM-21-109	incluant	148,35	149,30	0,95	117,00	Shaft
IM-21-097		178,00	184,30	6,30	8,27	Shaft
IM-21-097		395,30	397,55	2,25	35,68	Valley
IM-21-097	incluant	397,05	397,55	0,50	155,50	Valley
IM-21-093		402,20	408,00	5,80	9,85	Shaft
IM-21-090		200,60	203,00	2,40	48,10	Shaft
IM-21-090	incluant	201,50	202,40	0,90	117,00	Shaft
IM-21-090		464,75	477,00	12,25	5,50	Valley
IM-21-089		31,20	37,75	6,55	20,40	Shaft
IM-21-089	incluant	31,20	31,80	0,60	92,30	Shaft
IM-21-088		209,60	213,00	3,40	15,48	Mosquito
CM-21-058		124,60	130,35	5,75	11,12	Valley
CM-21-056		159,70	163,20	3,50	27,24	Valley
CM-21-056	incluant	160,25	161,45	1,20	74,10	Valley
CM-21-055		218,85	219,40	0,55	93,60	Valley
CM-21-051		255,25	259,35	4,10	28,45	Valley
CM-21-045		160,30	164,15	3,85	19,95	Valley
CM-21-045		241,00	247,20	6,20	12,12	Valley
CM-21-045	incluant	241,55	242,25	0,70	93,30	Valley
CM-21-044		293,00	303,45	10,45	15,87	Valley
CM-21-044	incluant	299,80	300,55	0,75	66,20	Valley
CM-21-044	incluant	301,40	302,05	0,65	81,90	Valley
CM-21-044	et	302,65	303,45	0,80	62,30	Valley
CM-21-043		329,75	337,05	7,30	11,99	Valley
CM-21-043		481,20	493,90	12,70	7,09	Valley
CM-21-042		249,40	257,50	8,10	7,98	Valley
CM-21-041		244,80	245,30	0,50	112,5	Valley
CM-21-041		292,05	303,40	11,35	7,38	Valley
CM-21-041		308,80	309,75	0,95	115,5	Valley
CM-21-039		119,10	137,00	17,90	6,51	Valley
CM-21-038		293,95	296,55	2,60	19,37	Valley

SONDAGE		DE (m)	À (m)	LONGUEUR (m)	AU (g/t)	CIBLE
CM-21-038		329,80	341,20	11,40	13,32	Valley
CM-21-038	incluant	337,70	339,00	1,30	47,4	Valley
CM-21-035		99,20	102,10	2,90	17,6	Valley
CM-21-034		153,20	154,30	1,10	84,1	Valley
CM-21-033		109,00	113,50	4,50	16,63	Valley
CM-21-033	incluant	110,15	110,65	0,50	100	Valley
CM-21-031		33,95	35,00	1,05	63,9	Valley
BM-21-049		198,80	214,00	15,20	19,03	Lowhee
BM-21-049	incluant	204,85	205,35	0,50	482,00	Lowhee
BM-21-047		121,00	128,75	7,75	158,40	Lowhee
BM-21-047	incluant	124,40	124,90	0,50	2420,00	Lowhee
BM-21-046		193,85	201,00	7,15	16,46	Lowhee
BM-21-046	incluant	197,45	198,45	1,00	103,50	Lowhee
BM-21-039		253,10	253,60	0,50	157,50	Lowhee
BM-21-037		151,95	161,00	9,05	6,77	Lowhee

Pour plus d'information sur les résultats de forage d'exploration, veuillez consulter les communiqués de presse de la Société déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) en date du 12 avril 2021, 19 mai 2021, 15 juin 2021, 24 juin 2021, 29 juin 2021, 6 juillet 2021, 21 juillet 2021, 11 août 2021, 25 août 2021, 5 octobre 2021, 19 octobre 2021, 26 octobre 2021, 11 novembre 2021, 24 novembre 2021 et 7 décembre 2021.

En octobre 2020, Redevances Aurifères Osisko a annoncé une estimation des ressources minérales révisée selon une hypothèse souterraine pour le projet aurifère Cariboo comprenant des ressources mesurées estimées à 240 000 tonnes à 5,1 g/t Au pour un total de 39 000 onces d'or et des ressources indiquées de 21 201 000 tonnes à 4,6 g/t Au pour un total de 3 161 000 onces et des ressources présumées de 21 649 000 tonnes à 3,9 g/t Au pour un total de 2 721 000 onces. Les teneurs des ressources ont une certaine dilution intégrée prise en compte dans le processus de modélisation des « corridors filoniens » par opposition aux veines individuelles. Des essais métallurgiques ont démontré que la minéralisation pouvait être concentrée efficacement par flottation et tri de minerai par transmission de rayons X, en raison de la forte association entre l'or et la pyrite. Les concentrés pourront ensuite être traités à l'usine QR détenue par la société.

L'estimation des ressources minérales s'appuie sur près de 500 000 mètres de carottes issues des campagnes de forage de 2015 à 2019 et des données de forage historiques vérifiées provenant d'un total de 2 218 trous de forage. Une solide compréhension des contrôles de la minéralisation a permis à l'équipe technique d'Osisko Développement d'établir une estimation des ressources minérales guidée par la lithologie, l'altération, la structure et la minéralisation.



Estimation des ressources minérales du projet aurifère Cariboo à un seuil de coupure de 2,1 g/t Au

Catégorie	Gîte	Tonnes (000)	Teneur (g/t Au)	Onces (000)
Mesurées	Bonanza Ledge	240	5,10	39
	Bonanza Ledge	86	3,88	11
	BC Vein	1 192	4,68	179
	KL	393	3,32	42
	Lowhee	381	3,72	46
	Mosquito	783	5,95	150
	Shaft	10 889	4,70	1 644
	Valley	1 744	4,49	251
	Indiquées	Cow	5 734	4,55
<b>Total des ressources indiquées</b>		<b>21 202</b>	<b>4,64</b>	<b>3 161</b>
	BC Vein	472	3,94	60
	KL	1 926	2,93	181
	Lowhee	1 032	3,16	105
	Mosquito	1 348	4,79	208
	Shaft	7 913	4,25	1 081
	Valley	5 683	3,95	722
	Présumées	Cow	3 276	3,45
<b>Total des ressources mesurées et indiquées</b>		<b>21 442</b>	<b>4,64</b>	<b>3 200</b>
<b>Total des ressources présumées</b>		<b>21 650</b>	<b>3,91</b>	<b>2 721</b>

**Notes relatives à l'estimation des ressources minérales :**

1. Les personnes indépendantes et qualifiées pour les estimations des ressources minérales, tel que ce terme est défini par le Règlement 43-101, sont Christine Beausoleil, géo., et Carl Pelletier, géo. (InnovExplo Inc.). L'estimation des ressources minérales a été faite en date du 5 octobre 2020.
2. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
3. L'estimation des ressources minérales respecte les normes de l'ICM sur les définitions.
4. En tout, 334 zones filoniennes ont été modélisées pour les propriétés de Cow Mountain (Cow et Valley), Island Mountain (Shaft et Mosquito), Barkerville Mountain (BC Vein, KL et Lowhee) et une (1) zone aurifère de Bonanza Ledge. Une épaisseur minimale réelle de 2,0 m a été appliquée, en se basant sur la teneur du matériel adjacent lorsque celui-ci avait été analysé, ou une valeur de zéro lorsqu'il n'avait pas été analysé.
5. L'estimation est présentée en fonction d'un scénario potentiel d'exploitation souterraine, à un seuil de coupure de 2,1 g/t Au. Les seuils de coupure ont été calculés en utilisant un prix de l'or de 1 350 \$ US l'once.

Les corridors filoniens pris en compte dans l'estimation des ressources aurifères à Cariboo sont modélisés jusqu'à une profondeur moyenne de 350 mètres et les forages d'exploration ont recoupé de la minéralisation jusqu'à une profondeur de plus de 700 mètres sous la surface. La Société poursuivra l'exploration systématique afin de mieux définir et d'augmenter l'étendue des zones connues et développer de nouvelles cibles sur les terrains restants. La Société a l'intention de forer à partir des infrastructures souterraines une fois qu'elle aura obtenu les permis et que la construction d'une galerie d'exploration sera terminée. Le modèle lithostructural 3D rigoureux qui définit les contrôles de la minéralisation permet à l'équipe d'exploration de définir des ressources minérales supplémentaires beaucoup plus efficacement, avec un taux de réussite élevé (80 % des trous de forage recoupent une minéralisation potentiellement rentable), ce qui réduit le coût par once découvrable. Ce modèle peut être appliqué sur les 65 kilomètres d'étendue latérale restante.

Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport technique conforme au Règlement 43-101 de Barkerville Gold Mines intitulé « NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Cariboo Gold Project, British Columbia, Canada » (le « rapport technique »), déposé sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) le 25 novembre 2020 sous le profil de la Société.

*Processus d'évaluation environnementale (« EE ») et d'obtention des permis*

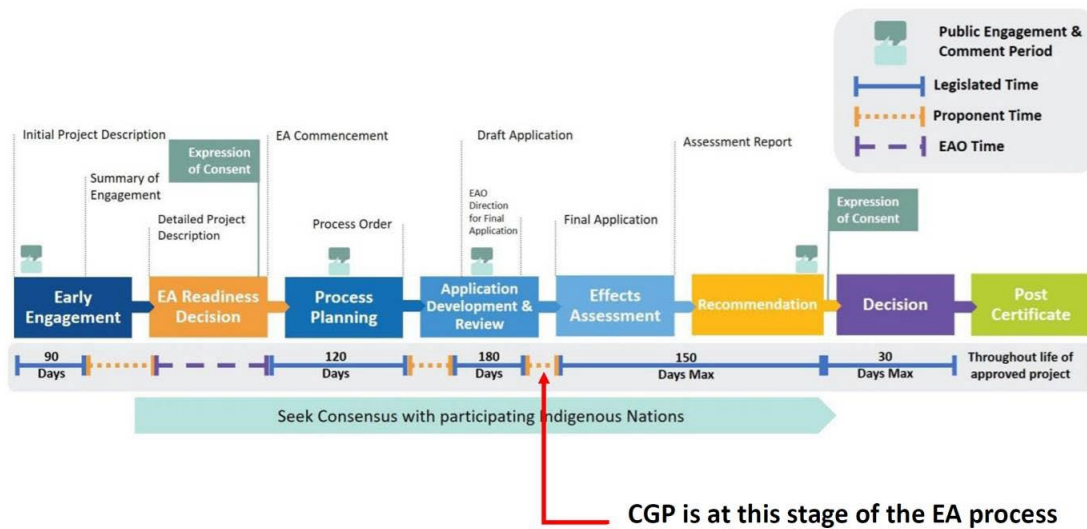
Le 27 octobre 2021, la Province de Colombie-Britannique, la Première Nation Lhtako Dené et la Société ont annoncé l'approbation des modifications aux permis M-238 et M-198 octroyés en vertu de la Loi sur les mines, permettant l'expansion de la mine souterraine existante à Bonanza Ledge II. Ces modifications permettent de maintenir en emploi 127 travailleurs à la mine. L'expansion du projet Bonanza Ledge II permet aussi d'assurer la continuité de certaines activités minières pendant que l'évaluation environnementale du projet aurifère Cariboo va de l'avant. Le processus d'obtention des permis se déroule tel que prévu et l'octroi des permis est anticipé d'ici septembre 2022.

Osisko Développement a démarré un processus d'évaluation environnementale au printemps 2019 pour le projet aurifère Cariboo en Colombie-Britannique. Le projet a franchi plusieurs jalons en vue d'obtenir le certificat d'EE tel que planifié au T4 2022. Les étapes complétées et qui restent à compléter pour obtenir le certificat d'EE qui accordera à la Société le droit de déposer une demande de permis pour le projet aurifère Cariboo sont résumées ci-dessous.

Les étapes menant à la certification d'EE en septembre 2022 sont résumées ci-dessous :

- ✓ Engagement initial – Complété, description initiale du projet et résumé de l'approche d'engagement
- ✓ Décision de préparation d'EE – Complété, description détaillée du projet, obtention de l'avis de consentement
- ✓ Planification du processus – Complété
- ✓ Préparation et révision de l'application – Application déposée et sous étude
- Incidences de l'évaluation
- Recommandations
- Décision
- Après l'obtention du certificat

## Cariboo Gold Project – Status in the BC Environmental Assessment Process



\*CGP fait référence au projet aurifère Cariboo (*Cariboo Gold Project*).

\*EAO fait référence au Bureau des évaluations environnementales (*Environmental Assessment Office*)

*Technologie de tri de matières minéralisées et équipement minier de pointe*

Osisko Développement a mandaté TOMRA au dernier trimestre de 2020 pour procéder à des essais de tri de matières faisant appel à un capteur XRT (transmission de rayons X) sur un échantillon d'environ 2 200 kg de matières minéralisées provenant du projet aurifère Cariboo. Après une étape de tamisage pour éliminer les particules fines (de moins de 10 mm), environ 1 800 kg de l'échantillon correspondant à du matériel minéralisé de teneur moyenne, que l'on rencontre typiquement autour des veines à haute teneur et dans les zones de remplacement, ont été testés à l'aide de la trieuse de Tomra. En avril 2021, la Société a annoncé des résultats positifs dans le cadre des récents essais visant à confirmer l'utilisation de techniques de tri de matières minéralisées pour améliorer la teneur traitée des ressources minérales du projet aurifère Cariboo. Pour de plus amples détails sur les résultats des essais, veuillez consulter le communiqué de presse de la Société daté du 22 avril 2021. Au T4 2021, la Société a terminé l'installation mécanique de la trieuse de minerai Steinert. À la suite de l'installation électrique qui sera effectuée en février 2022, la mise en service devrait être complétée d'ici au début du T2 2022.

Au T4 2020, la Société a loué une machine à attaque ponctuelle MT720 Roadheader pendant 12 mois, qui a été utilisée à des fins d'évaluation durant le premier semestre de 2021 sur le projet Bonanza Ledge Phase II. Au deuxième semestre de 2021, le Roadheader a plutôt été utilisé pour la construction du portail à Cow Mountain. L'appareil est présentement mis à l'abri à l'intérieur du portail, avec une protection hivernale, en attendant le début des travaux de développement de la rampe d'exploration souterraine à Lowhee. La rampe d'exploration Cow permettra d'accéder au site de prélèvement d'un échantillon en vrac de 10 000 tonnes dont le permis a été accordé en 2021 en vertu du permis d'exploration minérale MX-4-561. Le développement souterrain réalisé à l'aide du Roadheader doit atteindre le site de prélèvement de l'échantillon en vrac et les matières minéralisées devraient être traitées au T4 2022. De l'exploration souterraine sera aussi réalisée dans le cadre de ces travaux. Les avantages anticipés de l'utilisation d'une machine comme le Roadheader comprennent : un développement plus sécuritaire pour les opérateurs de machinerie, une diminution des ruptures de toit, un taux de développement plus rapide, une plus grande intégrité du sol à Cariboo, des galeries au profil amélioré et de meilleures conditions de terrain. L'appareil MT720 Roadheader loué a été acheté au T1 2022. Deux autres Roadheaders (MH621) ont aussi été commandés auprès de Sandvik Canada au T4 2021 et devraient arriver sur le site au T4 2022 et au premier semestre de 2023.

Projet Bonanza Ledge II

En mars 2021, le traitement de matières minéralisées a débuté au projet Bonanza Ledge II, générant 7,7 millions de dollars en revenus pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation à l'égard du projet Bonanza Ledge II de 58,4 millions de dollars durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, à la lumière des problèmes opérationnels persistants qui ont fait en sorte que la production et les revenus étaient inférieurs aux niveaux initialement prévus. La valeur recouvrable a été estimée à un montant nul au 30 septembre 2021, en fonction de la valeur d'utilité établie en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie. Les hypothèses utilisées dans le modèle, notamment le prix de l'or, la teneur moyenne par tonne, les taux de récupération à l'extraction minière et à l'usinage, entre autres, ont nécessité l'exercice d'un jugement important.

Le projet Bonanza Ledge II est un projet à petite échelle de courte durée, permettant à la Société de faciliter : (i) les opportunités de gérer les obligations de remise en état historiques héritées par la Société, (ii) la formation pratique et la mise en service du complexe minier et d'usinage de la Société sur le projet aurifère Cariboo, et (iii) le maintien des retombées économiques et sociales pour les communautés et les partenaires des Premières Nations. Ainsi, au quatrième trimestre, la Société a poursuivi ses opérations sur le projet Bonanza Ledge II. Des coûts d'exploitation de 12,0 millions de dollars, n'étant pas attribuables à la vente de métaux précieux affinés vendus au cours de l'exercice, ont été comptabilisés dans les autres coûts d'exploitation à l'état consolidé des résultats.

Se reporter à la mise en garde ci-après à la rubrique *Facteurs de risque : Activités qui ne s'appuient pas sur une étude de faisabilité*.

*Objectifs pour 2022*

Des travaux d'exploration régionale sont planifiés aux T2 et T3 2022 afin de poursuivre l'échantillonnage géochimique et la cartographie géologique des propriétés de Quesnel Terrane, en mettant l'accent sur la propriété Cayenne et le secteur entre Burns et Yanks, surnommé le couloir Yanks-Lightning.

La Société a démarré les opérations minières sur son projet Bonanza Ledge II au premier trimestre de 2021 après avoir obtenu, au T1 2021, un avis de départ du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation à faible teneur en carbone de la Colombie-Britannique. La Société a annoncé le 27 octobre 2021 l'obtention des derniers permis pour la mine Bonanza Ledge II et l'usine QR. Le permis d'échantillonnage en vrac souterrain pour Cow Mountain a été reçu en juillet 2021. Le portail souterrain avait été finalisé au T4 2021 et la Société prévoit débiter les travaux d'échantillonnage en vrac dans la nouvelle année. La Société prélèvera l'échantillon en vrac du gîte Lowhee.

Projet aurifère San Antonio

En 2020, Redevances Aurifères Osisko a fait l'acquisition de Sapuchi Minera S. R.L de C.V. (« **Sapuchi Minera** »), qui détient le projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique, pour la somme de 42,0 millions de dollars US. Un montant de 30,0 millions de dollars US a été versé en trésorerie par Redevances Aurifères Osisko et le montant résiduel de 12,0 millions de dollars US a été payé par l'émission d'actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko. En tout, 1 011 374 actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko ont été émises et évaluées à 15,8 millions de dollars, en se basant sur le prix de clôture des actions ordinaires à la date de la transaction. La contrepartie versée par Redevances Aurifères Osisko est considérée comme un apport de capital de la société mère dans la Société. Les frais de transaction se sont élevés à 5,9 millions de dollars. Le projet aurifère San Antonio a par la suite été transféré à Osisko Développement dans le cadre de la transaction par PCI.

Conformément à la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, la transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs puisque les actifs acquis et les passifs pris en charge ne correspondaient pas à la définition d'une entreprise.

Le prix d'achat total de 68,1 millions de dollars a été alloué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur relative à la date de clôture de la transaction. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers pris en charge ont été comptabilisés à la juste valeur.

Le prix d'acquisition a été calculé de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	
<b>Contrepartie payée</b>	<b>\$</b>
Émission de 1 011 374 actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko	15 846
Contrepartie en trésorerie payée par Redevances Aurifères Osisko	40 015
Taxe sur la valeur ajoutée payée au moment de l'acquisition d'actifs	6 328
Frais de transaction de Redevances Aurifères Osisko	5 865
	<u>68 054</u>
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>\$</b>
Stocks	7 899
Stocks – non courants <sup>(1)</sup>	16 129
Autres actifs non courants	6 328
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	58 368
Comptes créditeurs et charges à payer	(11 369)
Provisions et autres passifs	(9 301)
	<u>68 054</u>

(1) Les stocks associés aux matières minéralisées qu'il n'est pas prévu de traiter dans les 12 mois suivant la date d'acquisition ont été classés non courants et sont comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé.

Le projet aurifère San Antonio est une ancienne mine située. En 2020, suivant l'acquisition, la Société a concentré ses efforts pour obtenir les permis requis et les modifications aux permis existants afin de réaliser ses activités. La Société a déposé des rapports préventifs pour le traitement des stocks de minerai aurifère sur le site et pour un programme de forage ciblant les zones Sapuchi, Golfo de Oro et California.

En 2021, Sapuchi Minera se consacrait à différentes activités se rapportant au processus d'obtention des permis, aux relations avec les communautés locales, au forage d'exploration et aux préparatifs en vue du traitement des stocks de matières minéralisées sur le site.

*Obtention des permis*

La Société a poursuivi les différentes activités en vue de l'obtention des permis qui ont été amorcées en 2020. Ces activités comprennent l'obtention des permis pour le MIA et le changement de l'utilisation du territoire, tout en poursuivant les travaux requis pour terminer l'étude du milieu d'accueil sur l'environnement. Des applications ont été déposées pour quatre nouveaux claims miniers : Sapuchi E-82/40881, Sapuchi 2 E-82/40882, Sapuchi 3 E-82/40883, et Sapuchi 4 E-82/40888.

### *Programme d'exploration*

Une campagne de forage de 45 000 mètres en deux phases a été lancée au T2 2021. Le programme de forage avait pour but de réaliser du forage d'exploration et de définition des ressources selon un espacement de 25 mètres, et de valider les résultats de forage historiques dans trois principaux secteurs : Sapuchi, California et Golfo de Oro. En tout, 27 900 mètres ont été forés en 177 sondages en 2021, soit 62 % du programme de forage planifié au départ. La Société s'attend à ce que le potentiel d'exploration des ressources oxydées et sulfurées augmente, puisque de récents essais métallurgiques ont démontré que les ressources sulfurées se prêteraient bien au traitement par lixiviation en tas.

### *Minerai empilé*

À la fin de 2021, la construction de la halde de lixiviation en tas au cyanure de sodium (« **halde de lixiviation en tas** ») avait été complétée. En date du 31 décembre 2021, 47 180 tonnes avaient été concassées et placées sur les haldes de lixiviation en tas.

L'installation de l'usine de traitement par charbon en colonne et l'installation des équipements connexes a été complétée au T4 2021 et la mise en service a été complétée en janvier 2022. La Société est en voie de disposer de charbon imprégné pouvant être expédié et de réaliser ses premières ventes d'or au premier semestre de 2022.

Les stocks de minerai empilé ont été réévalués au montant recouvrable net, résultant en une charge de dépréciation de 5,8 millions de dollars au T4 2021 et une charge de dépréciation totale de 21,2 millions de dollars pour les douze mois terminés le 31 décembre 2021.

La Société précise que la décision de traiter le minerai empilé à Sapuchi Minera a été prise sans qu'une étude de faisabilité, ou de ressources minérales déclarées ou de réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique n'ait été effectuée, et, par conséquent, il peut y avoir une grande part d'incertitude quant à l'atteinte de tout niveau de récupération de matière ou le coût d'une telle récupération. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Il n'y a aucune garantie que la production se poursuivra comme prévu, ni même qu'elle se poursuive, ou que les coûts de production prévus seront atteints. L'incapacité de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent des risques économiques ou techniques beaucoup plus élevés. Si la Société décide de poursuivre ses opérations actuelles à Sapuchi Minera, comme prévu, elle ne le fera pas en se fondant sur une étude de faisabilité ou sur des ressources minérales déclarées ou des réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique.

Se reporter à la mise en garde ci-après à la rubrique *Facteurs de risque : Activités qui ne s'appuient pas sur une étude de faisabilité*.

### *Objectifs pour 2022*

Sapuchi Minera poursuivra ses efforts pour traiter le minerai empilé et continuera de faire avancer ses demandes de permis en cours.

### Projet potentiel Tintic

Conformément aux modalités de la transaction, Osisko Développement fera l'acquisition de 100 % de Tintic par l'entremise de l'acquisition de : (i) la participation directe de IG Tintic de 75 % dans Tintic; et (ii) toutes les actions émises et en circulation de Chief Consolidated Mining Company (« **Chief** ») (les « **actions de Chief** »), auprès de Ruby Hollow et des autres actionnaires de Chief. Immédiatement après la clôture de la transaction, Chief procédera à une fusion avec une filiale nouvellement constituée de la Société (la « **fusion** ») de telle sorte qu'après la réalisation de la fusion, Chief sera entièrement détenu par la Société. À la clôture, Osisko Développement fera des paiements aux vendeurs d'un montant global d'environ 177 millions de dollars US (les « **paiements de clôture** »), se composant de : (i) paiements en espèces d'environ 54 millions de dollars US, et (ii) l'émission de 35 099 611 actions ordinaires de la Société (les « **actions** ») d'une valeur globale d'environ 123 millions de dollars US.

Un certain nombre d'actionnaires de Tintic correspondant à environ 32,5 % de l'actionnariat total ont signé des conventions de blocage de 12 mois, qui prévoient que : (i) 33 % des actions seront librement négociables à l'anniversaire de quatre mois de la date de clôture de la transaction (la « **date de clôture** »); (ii) une autre tranche de 33 % des actions sera librement négociable à l'anniversaire de huit mois de la date de clôture; et (iii) la dernière tranche de 34 % des actions sera librement négociable à l'anniversaire d'un an de la date de clôture.

En plus des paiements de clôture, la Société paiera aux vendeurs : (i) des paiements différés de 12,5 millions de dollars US, payables en versements annuels égaux répartis sur cinq ans, en espèces ou en actions au gré d'Osisko Développement; (ii) deux octrois de redevances de 1 % NSR, chacun étant assorti d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement pour la somme de 7,5 millions de dollars US, exerçable dans un délai de 5 ans; (iii) le droit de recevoir l'équivalent financier de 10 % du rendement net de fonderie des stocks de matières minéralisées extraits de Trixie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 accumulés en surface; (iv) le règlement d'un prêt de 5 millions de dollars US contracté auprès d'Osisko Développement; et (v) 10 millions de dollars US advenant le démarrage de la production à la mine Burgin.

La Société, par l'entremise d'une filiale à part entière, a conclu un accord de principe non contraignant en lien avec un flux de métaux (le « flux ») avec une filiale à part entière de Redevance Aurifères Osisko ltée. Le produit du flux servira à financer une partie de la contrepartie en espèces payable à la clôture de la transaction. Les principales modalités du flux comprennent :

- Un paiement initial en espèces d'un minimum de 20 millions de dollars US et d'un maximum de 40 millions de dollars US.
- Dans l'éventualité où le plein montant de 40 millions de dollars US est prélevé, la Société livrera un maximum de 5 % de tous les métaux produits sur la propriété Tintic, jusqu'à un maximum de 53 400 onces d'or affiné (le « flux de départ »). Par la suite, la Société livrera 4,0 % de tous les métaux produits (le « flux final »).
- Si la Société décide de prélever moins de 40 millions de dollars US, le flux de départ et le flux final seront réduits au prorata.
- La Société recevra des paiements en continu pour les métaux affinés livrés dans le cadre du flux, équivalents à 25 % des cours au comptant.
- La clôture du flux devrait être concomitante à la clôture de la transaction.

La transaction reste aussi sujette aux approbations réglementaires dans le cours normal et à la satisfaction des conditions de clôture usuelles, incluant la signature d'ententes auxiliaires et l'acceptation de la TSXV. Les transactions visant IG Tintic et Chief sont conditionnelles l'une à l'autre, en ce sens que la clôture de chaque transaction aura lieu simultanément et que l'une ne peut être clôturée sans l'autre. Sous réserve de la satisfaction de ces conditions, Osisko Développement s'attend à ce que la transaction soit clôturée au T2 2022.

Se reporter à la mise en garde ci-après à la rubrique *Facteurs de risque : Activités qui ne s'appuient pas sur une étude de faisabilité*.

#### *Objectifs pour 2022*

Il est prévu que la production de la mine Trixie permettra de compléter les plans de développement à court et moyen terme sur les projets Cariboo et San Antonio. À brève échéance, la Société propose des travaux techniques à la mine Trixie, dans le but de justifier d'y poursuivre le développement en ciblant une hausse de la production, d'environ 20 koz Au par année à environ 100 koz Au par année d'ici 2024 dans le cadre d'une expansion nécessitant de faibles dépenses en immobilisations.

Se reporter à la mise en garde ci-après à la rubrique *Facteurs de risque : Activités qui ne s'appuient pas sur une étude de faisabilité*.

#### Autres propriétés d'exploration

##### *Propriétés dans la région de la Baie-James*

En 2016, Redevances Aurifères Osisko a conclu des ententes d'option avec Minière Osisko inc. (« Minière Osisko ») à l'égard des propriétés de la Baie-James. Le 5 juillet 2019, Minière Osisko a finalisé une opération de scission qui a notamment abouti au transfert par Minière Osisko de certains actifs à O3 Mining inc., incluant des propriétés faisant l'objet d'ententes d'option avec Redevances Aurifères Osisko.

En octobre 2020, Redevances Aurifères Osisko a annoncé le transfert de ses activités minières, incluant les propriétés dans la région de la Baie-James, à Osisko Développement. Dans le cadre de la transaction, les ententes d'option entre Redevances Aurifères Osisko et O3 Mining inc. ont été résiliées, de telle sorte qu'Osisko Développement contrôle désormais les propriétés en vue de l'exploration et du développement. Osisko Développement a l'intention de réviser chaque propriété afin de maximiser leur valeur potentielle. Se reporter à la rubrique *Transfert des activités minières de Redevances Aurifères Osisko en 2020 et création d'Osisko Développement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

Au 31 décembre 2021, la valeur comptable nette des propriétés a été ramenée à zéro (30,9 millions de dollars au 31 décembre 2020), puisqu'à court terme, la Société entend concentrer ses efforts sur ses projets en développement.  
*Projet de zinc Coulon*

Le projet zincifère Coulon est situé à 15 kilomètres au nord de l'aéroport de Fontanges dans le nord du Québec. Le projet est situé à proximité d'un barrage hydroélectrique et est accessible à longueur d'année par la route Transtaïga. En 2009, un rapport technique et une estimation de ressources conformes au Règlement 43-101 ont été déposés par Virginia Mines Inc.; les ressources indiquées y étaient estimées à 3 675 000 tonnes à des teneurs moyennes de 3,61 % Zn, 1,27 % Cu, 0,40 % Pb, 37,2 g/t Ag et 0,25 g/t Au et les ressources présumées étaient estimées à 10 058 000 tonnes à des teneurs moyennes de 3,92 % Zn, 1,33 % Cu, 0,19 % Pb, 34,5 g/t Ag et 0,18 g/t Au. Il s'agit d'une ressource historique. Osisko Développement est d'avis que la ressource historique demeure pertinente et fiable comme une indication du potentiel du projet zincifère Coulon. Les principales hypothèses ainsi que les principaux paramètres et méthodes utilisés pour préparer l'estimation historique figurent dans le rapport technique de 2009 qui fait état de la ressource historique. La Société n'a pas connaissance d'estimations ou de données plus récentes en ce qui concerne l'estimation de la ressource historique. Il faudrait réaliser d'autres travaux d'exploration, y compris des forages, pour mettre à jour la ressource et la faire passer de historique à actuelle. Osisko Développement met en garde qu'il n'y pas suffisamment de travaux qui ont été faits par une personne qualifiée pour classer la ressource historique comme une ressource actuelle et Osisko Développement ne traite pas la ressource historique comme une ressource actuelle.

La valeur comptable nette du projet zincifère Coulon a été dépréciée à zéro au 31 décembre 2021 (9,8 millions de dollars au 31 décembre 2020), puisqu'à court terme, la Société entend concentrer ses efforts sur ses projets en développement.

### Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement composé de titres de sociétés d'exploration minière et de développement cotées en bourse au Canada. La Société peut, de temps à autre et sans préavis, sauf lorsque cela est exigé par la loi, augmenter ou diminuer ses placements à son gré.

Durant les douze mois terminés le 31 décembre 2021, la Société a acquis des placements en actions dans le cadre de placements privés et de levées de bons de souscription, ce qui a entraîné un décaissement total de 11,6 millions de dollars (incluant 6,4 millions de dollars de dette convertible), et a vendu des placements générant un produit brut de 43,1 millions de dollars et des pertes réalisées de 7,7 millions de dollars.

### Juste valeur des titres négociables

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables résiduels (excluant les bons de souscription et la dette convertible) aux 31 décembre 2021 et 2020 (en milliers de dollars) :

Placements	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Valeur comptable <sup>(i)</sup> \$	Juste valeur <sup>(ii)</sup> \$	Valeur comptable <sup>(i)</sup> \$	Juste valeur <sup>(ii)</sup> \$
Entreprises associées	12 964	44 820	9 636	20 951
Autres	42 564	42 564	98 616	98 616
	<u>55 528</u>	<u>87 384</u>	<u>108 252</u>	<u>119 567</u>

- (i) La valeur comptable correspond au montant enregistré au bilan consolidé, lequel correspond à la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et la juste valeur pour les placements dans les autres sociétés, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.
- (ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue pour la période visée.

### Principaux placements

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements de la Société en titres négociables au 31 décembre 2021 :

<u>Société</u>	<u>Nombre d'actions détenues</u>	<u>Participation %</u>
Ressources Falco limitée (entreprise associée)	46 885 240	17,3

#### *Ressources Falco limitée (« Falco »)*

Le principal actif de Falco est le projet aurifère Horne 5, pour lequel les résultats sommaires de la mise à jour d'une étude de faisabilité ont été publiés le 24 mars 2021. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Falco du 24 mars 2021, intitulé : « *La mise à jour de l'étude de faisabilité confirme la valeur remarquable du projet Horne 5* », déposé sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

En juin 2021, Falco a conclu une entente de principe avec Glencore Canada Corporation établissant le cadre des termes et conditions (l'« entente de principe ») en vertu desquels les parties concluront la convention de licence d'exploitation et d'indemnisation principale (*Principal Operating License and Indemnity Agreement* ou l'« OLIA ») afin de permettre à Falco de développer et d'exploiter son projet Horne 5. L'entente de principe décrit les termes qui seront inclus dans l'OLIA, laquelle établira le cadre régissant le développement et l'exploitation par Falco de son projet Horne 5. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco du 28 juin 2021, intitulé « *Falco conclut une entente de principe avec Glencore concernant la licence de développement et d'exploitation du projet Horne 5* », déposé sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Falco a aussi conclu une convention d'option accordant à Falco le droit unique et exclusif d'acquérir une participation indivise de cent pour cent dans les sites Norbec et Millenbach, situés à proximité de la ville de Rouyn-Noranda. Ces propriétés serviront d'installations de gestion des résidus et sont situées sur un ancien parc à résidus (l'ancienne mine Norbec), qui a déjà été impacté par des activités minières historiques et est situé à environ 11 kilomètres du complexe minier du projet Horne 5. L'utilisation de ce site précédemment impacté est conforme aux stratégies environnementales, sociales et de gouvernance de Falco. Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Falco daté du 30 juin 2021, intitulé « *Falco conclut une convention d'option avec First Quantum pour son futur site d'installation de gestion des résidus* », déposé sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 46 885 240 actions ordinaires représentant une participation de 17,3 % dans Falco (18,2 % au 31 décembre 2020). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

### **Activités en matière de développement durable**

La Société considère le développement durable comme un élément clé de sa stratégie de création de valeur pour ses actionnaires et les autres parties prenantes.

La Société se concentre sur les éléments clés suivants :

- Promouvoir l'industrie minière et ses avantages pour la société;
- Maintenir de solides relations avec les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et les Premières Nations dans les régions où la Société a des activités et des projets;
- Soutenir le développement économique des régions où elle exerce ses activités;
- Promouvoir la diversité au sein de son organisation et de l'industrie minière; et
- Encourager les entreprises associées à adhérer aux mêmes valeurs en matière de développement durable.



Voici quelques faits saillants de chacun de nos sites d'exploitation :

#### *Barkerville*

- Installation d'une usine de traitement des eaux afin de traiter les eaux de contact et les effluents terminée;
- Réhabilitation d'un empilement historique de 300 000 tonnes de matériel potentiellement acidogène en cours;
- Dialogue ouvert et transparent avec le ministère de l'Énergie et des Mines et le ministère de l'Environnement afin d'assurer des relations positives;
- Travaux de restauration entrepris sur le site de l'ancienne mine Mosquito Creek;
- Relation positive avec la Nation Lhtako Dené depuis 2015. Les ententes incluent un protocole d'engagement (signé en 2016), des accords de relation (2016) et un accord sur la durée de vie du projet (2020);
- Relation positive avec la Première Nation Xatsull et la Williams Lake Indian Band depuis 2016 et 2017 respectivement;
- Financement offert à des organisations locales dans les communautés de Wells et Barkerville, afin de soutenir différentes initiatives;
- La Société en collaboration avec la Nation Lhtako Dené, Pêches et Océans Canada et Forest, Land and Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique, ont initié un projet de mise en valeur du saumon sur la rivière Bowron; et
- La Société en collaboration avec la Nation Lhtako Dené, les gouvernements fédéral et provincial et les villes de Barkerville et Bowron, ont initié un projet visant le caribou des montagnes du Sud (*Wells Gray Southern Mountain Caribou Project*).

#### *Sapuchi Minera*

- Signature d'une entente à long terme avec Eijdo San Antonio, l'une des communautés locales les plus touchées par le projet;
- Début du manifeste des impacts environnementaux (*Manifestacion de Impacto Ambiental* ou « MIA »); et
- L'étude du milieu d'accueil sur l'environnement a été complétée.

### **Financements**

La Société a levé un produit brut d'environ 253,7 millions de dollars depuis la transaction dans le cadre de laquelle elle est devenue une société ouverte. Chacun des événements de financement est résumé ci-dessous :

Le 18 mars 2021, la Société a annoncé la clôture d'un placement privé par voie de prise ferme pour un produit brut global d'approximativement 33,6 millions de dollars, comprenant l'exercice partiel de l'option des preneurs fermes, composé de : (i) 2 055 742 actions accréditatives au prix de 9,05 \$ par action accréditative et (ii) 1 334 500 actions accréditatives de bienfaisance au prix de 11,24 \$ par action accréditative de bienfaisance. Le produit brut sera utilisé par la Société pour engager des dépenses d'exploration canadiennes qui seront admissibles à titre de dépenses minières accréditatives tel que ces termes sont définis dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) relatives au projet aurifère Cariboo et les autres actifs d'exploration de la Société situés en Colombie-Britannique.

Le 5 février 2021, la Société a clôturé la deuxième tranche (tranche finale) du placement privé sans intermédiaire visant 1 515 731 unités pour un produit brut de 11,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Le 8 janvier 2021, la Société a clôturé la première tranche du placement privé sans intermédiaire visant 9 346 464 unités pour un produit brut de 68,6 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Le 30 décembre 2020, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme de 5 367 050 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 40,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Des frais ont été payés par la Société aux preneurs fermes et d'autres frais d'émission ont été payés par la Société en lien avec le placement privé par voie de prise ferme de décembre 2020. Le produit du placement privé par voie de prise ferme de décembre 2020 sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production et aux fins générales de l'entreprise.

Le 29 octobre 2020, avant la clôture de la PCI, la Société a clôturé un premier placement privé par voie de prise ferme de 13 350 000 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut de 100,1 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Des frais ont été payés par la Société aux preneurs fermes et d'autres frais d'émission ont été payés par la Société en lien avec le placement privé par voie de prise ferme d'octobre 2020. Le produit du placement privé par voie de prise ferme d'octobre 2020 sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production et aux fins générales de l'entreprise.

**Utilisation du produit des financements**

**Au 31 décembre 2021** (en millions de dollars)

Description	Montant divulgué	Montant dépensé	Montant résiduel
18 mars 2021			
Projet aurifère Cariboo, dépenses accréditatives admissibles	33,6 \$	29,7 \$	3,9 \$
5 février 2021			
Projet aurifère Cariboo, projet aurifère San Antonio et dépenses G&A	11,2 \$	11,2 \$	Aucun
8 janvier 2021			
Projet aurifère Cariboo, projet aurifère San Antonio et dépenses G&A	68,6 \$	68,6 \$	Aucun
30 décembre 2020			
Projet aurifère Cariboo, projet aurifère San Antonio et dépenses G&A	40,2 \$	40,2 \$	Aucun
29 octobre 2020			
Projet aurifère Cariboo, projet aurifère San Antonio et dépenses G&A	100,1 \$	100,1 \$	Aucun

**Principales informations financières**

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)<sup>(1)</sup>

	Trois mois terminés les		Douze mois terminés les	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020 <sup>(3)</sup>	31 décembre 2021	31 décembre 20 <sup>(3)</sup>
	\$	\$	\$	\$
Produits	2 980	-	7 661	-
Coût des ventes	(2 980)	-	(7 661)	-
Perte d'exploitation	(66 515)	(4 873)	(157 365)	(8 301)
Perte nette	(56 453)	(7 771)	(133 302)	(8 072)
Perte nette par action de base et diluée <sup>(2)</sup>	(0,42)	0,07	(1,01)	0,07
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(22 349)	(1 465)	(41 414)	(5 984)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(18 655)	(24 181)	(156 982)	(61 968)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 431	219 662	34 738	257 615
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation De base et dilués <sup>(2) (3)</sup>	133 203 232	113 732 580	132 133 613	113 732 580

Au	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$	\$
Total des actifs	703 124	802 144	397 257
Total des passifs	(118 922)	(102 578)	(42 243)

- (1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.
- (2) En raison de la perte d'exploitation pour chaque période, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action.
- (3) L'information pour les périodes et les dates antérieures au 25 novembre 2020 est présentée selon la méthode de détachement.

## Résultats d'exploitation

### Trois mois terminés les 31 décembre 2021 et 2020

- Perte d'exploitation de 66,5 millions de dollars comparativement à 4,9 millions de dollars au T4 2020;
- Perte nette de 56,4 millions de dollars comparativement à 7,8 millions de dollars au T4 2020.
- Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation de 22,3 millions de dollars comparativement à 1,5 million de dollars au T4 2020;
- Investissements dans les intérêts miniers, l'exploration et l'évaluation, et les immobilisations corporelles de 38,4 millions de dollars comparativement à 24 millions de dollars au T4 2020.

Au T4 2021, la Société a subi une perte d'exploitation de 66,5 millions de dollars comparativement à 4,9 millions de dollars au T4 2020. Cette augmentation est attribuable à une dépréciation d'actifs de 47,8 millions de dollars, dont 5,8 millions de dollars en lien avec la réévaluation des stocks de minerai empilé de Sapuchi et 42 millions de dollars à l'égard de certaines propriétés d'exploration et d'évaluation, incluant les propriétés de la Baie James et le projet de zinc Coulon au Canada. La Société a déterminé qu'aucune autre dépense d'exploration et d'évaluation n'y était prévue à court terme et qu'à l'heure actuelle, la valeur comptable des actifs ne serait probablement pas récupérée dans sa totalité par la vente du projet. Par conséquent, la valeur de ces propriétés a été ramenée à zéro au 31 décembre 2021. La perte résiduelle est attribuable à l'accroissement des activités de Barkerville et de Sapuchi Minera.

Au T4 2021, la Société a subi une perte nette de 56,4 millions de dollars en 2021 comparativement à 7,8 millions de dollars en 2020. L'augmentation de la perte nette est principalement attribuable aux raisons décrites ci-dessus.

Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation au quatrième trimestre de 2021 étaient de 22,3 millions de dollars comparativement à 1,5 million de dollars au quatrième trimestre de 2020, principalement en raison de la trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'exploitation sur son projet Bonanza Ledge II.

Les investissements dans les intérêts miniers, l'exploration et l'évaluation, et les immobilisations corporelles au T4 2021 étaient de 38,4 millions de dollars comparativement à 24 millions de dollars au T4 2020. L'augmentation en 2021 est attribuable à l'accroissement des activités d'exploration et de développement en lien avec les projets aurifères Bonanza Ledge II et Cariboo de Barkerville, les projets d'empilement de minerai oxydé et le projet San Antonio de Sapuchi Minera.

### Douze mois terminés les 31 décembre 2021 et 2020

- Perte d'exploitation de 157,3 millions de dollars comparativement à 8,3 millions de dollars en 2020;
- Perte nette de 133,3 millions de dollars comparativement à 8,1 millions de dollars en 2020;
- Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation de 41,4 millions de dollars comparativement à 6,0 millions de dollars en 2020;
- Investissements dans les intérêts miniers, l'exploration et évaluation, et les immobilisations corporelles de 188,2 millions de dollars comparativement à 66,5 millions de dollars au T4 2020;
- Produits bruts issus des placements privés d'actions ordinaires et de bons de souscription totalisant approximativement 39,8 millions de dollars.

Pour le CA 2021, la Société a subi une perte d'exploitation de 157,3 millions de dollars comparativement à 8,3 millions de dollars au CA 2020, et une perte nette de 133,3 millions de dollars comparativement à 8,1 millions de dollars au CA 2020. Dans les deux cas, les pertes plus élevées sont principalement attribuables à la charge de dépréciation d'actifs

de 122 millions de dollars et à l'augmentation des dépenses générales et administratives alors de 27,6 millions de dollars que la Société nouvellement fondée continue de bâtir ses fonctions opérationnelles et administratives.

Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation au CA 2021 étaient de 41,4 millions de dollars comparativement à 6,0 millions de dollars au CA 2020, principalement en raison de la trésorerie utilisée dans le cadre de la production d'or sur le projet Bonanza Ledge II et d'une variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 19,6 millions de dollars comparativement à 4,4 millions de dollars en 2020. Cette variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement reflète principalement une diminution des sommes à recevoir de 0,5 million de dollars, et une augmentation des stocks de 13 millions de dollars, des autres actifs courants de 4,8 millions de dollars et des comptes créditeurs de 2,3 millions de dollars.

Les investissements dans les intérêts miniers, l'exploration et l'évaluation et les immobilisations corporelles au CA 2021 s'élevaient à 188,2 millions de dollars comparativement à 66,7 millions de dollars au CA 2020; L'augmentation est attribuable à l'accroissement des activités d'exploration et de développement en lien avec les projets aurifères Bonanza Ledge II et Cariboo de Barkerville et les projets de minerai épilé et San Antonio de Sapuchi Minera.

En 2021, la Société a réussi à lever et à clôturer 113,4 millions de dollars en placements privés avec ou sans intermédiaire; voir la rubrique *Financements*.

### États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois et douze mois terminés les 31 décembre 2021 et 2020 (en milliers de dollars) :

		Trois mois terminés les 31 décembre		Douze mois terminés les 31 décembre	
		2021	2020	2021	2020
		\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>	(a)	<b>2 980</b>	-	<b>7 661</b>	-
<b>Charges d'exploitation</b>					
Coût des ventes	(a)	2 980	-	7 661	-
Autres coûts d'exploitation	(b)	12 919	-	12 919	-
Générales et administratives	(c)	6 122	4 850	21 655	8 170
Exploration et évaluation		(321)	23	1 197	131
Dépréciation d'actifs	(d)	47 795	-	121 594	-
<b>Perte d'exploitation</b>		<b>(66 515)</b>	<b>(4 873)</b>	<b>(157 365)</b>	<b>(8 301)</b>
Autres produits, déduction faite des autres charges	(e)	3 787	3 476	11 092	7 035
<b>Perte avant les impôts sur le résultat</b>		<b>(62 729)</b>	<b>(1 397)</b>	<b>(146 273)</b>	<b>(1 266)</b>
Charge d'impôts sur le résultat	(f)	6 277	(6 374)	12 971	(6 806)
<b>Perte nette</b>		<b>(56 452)</b>	<b>(7 771)</b>	<b>(133 302)</b>	<b>(8 072)</b>

- (a) La Société a adopté de manière anticipée les modifications à la norme IAS 16, *Immobilisations corporelles* stipulant que les produits tirés de la vente de métaux précieux devraient être comptabilisés dans le résultat net, avec les coûts de production, et ce, avant que les immobilisations corporelles s'y rapportant soient disponibles pour utilisation. Par conséquent, le produit net de 2,9 millions de dollars au T4 2021 et de 7,7 millions de dollars pour les douze mois terminés le 31 décembre 2021, reçus de la vente de l'or et de l'argent récupéré sur le projet Bonanza Ledge II, a été comptabilisé comme produit à l'état consolidé des résultats. Le coût des ventes associé en lien avec l'or et l'argent vendu de 2,9 millions de dollars et 7,7 millions de dollars a aussi été comptabilisé à l'état consolidé des résultats pour les trois et douze mois terminés le 31 décembre 2021 conformément à la norme IAS 2, *Stocks* à la valeur de réalisation nette des stocks vendus.

- (b) D'autres coûts d'exploitation de 12,9 millions de dollars ont été comptabilisés pour les trois et douze mois terminés le 31 décembre 2021. Ces coûts se rapportent aux activités d'exploitation qui se poursuivent sur le projet Bonanza Ledge II. Se reporter à la rubrique *Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier*.
- (c) Les charges générales et administratives ont augmenté pour s'établir à 21,7 millions de dollars au CA 2021, comparativement à 8,2 millions de dollars au CA 2020. Au T4 2021, ces charges se sont élevées à 6,1 millions de dollars comparativement à 4,9 millions de dollars au T4 2020. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des activités et de la main-d'œuvre à la suite la création d'Osisko Développement pour soutenir les activités opérationnelles de Barkerville et Sapuchi Minera.
- (d) Une charge de dépréciation d'actifs a été comptabilisée d'un montant de 47,7 millions de dollars au T4 2021 (montant nul en 2020), dont 42 millions de dollars à l'égard de certaines propriétés d'exploration et d'évaluation, incluant les propriétés de la Baie James et de Coulon au Canada et les propriétés Guerrero au Mexique. La Société a déterminé qu'aucune autre dépense d'exploration et d'évaluation n'y était prévue à court terme et qu'à l'heure actuelle, la valeur comptable des actifs ne serait probablement pas récupérée dans sa totalité par la vente du projet. Par conséquent, la valeur de ces propriétés a été ramenée à zéro au 31 décembre 2021. La charge de dépréciation résiduelle de 5,8 millions de dollars comptabilisée au T4 2021 est le résultat de la réévaluation des stocks de minerai empilé détenus par Sapuchi Minera à sa valeur de réalisation nette. Les hypothèses importantes qui ont eu un impact sur l'évaluation du minerai empilé de Sapuchi sont l'augmentation des dépenses en immobilisations et des coûts de traitement. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation totale de 121,6 millions de dollars.
- (e) Les autres produits, déduction faite des autres charges, se sont élevés à 3,7 millions de dollars au quatrième trimestre et à 11 millions de dollars au CA 2021, comparativement à 3,4 millions et 7 millions de dollars en 2020 respectivement. L'augmentation observée pour les deux périodes est principalement attribuable à la comptabilisation d'une prime sur les actions accréditives et les actions accréditives de bienfaisance émises en 2021, en partie compensée par la quote-part de la perte d'entreprises associées.
- (f) Les éléments qui ont eu une incidence sur l'impôt effectif sont les charges de dépréciation à l'égard d'actifs miniers, pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé en raison de la dispense de comptabilisation initiale, les pertes non comptabilisées, la comptabilisation de pertes autres qu'en capital qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant, et la prime non imposable sur les actions accréditives.

### Information trimestrielle sélectionnée

Les résultats financiers trimestriels sélectionnés pour les trimestres précédents, préparés conformément aux IFRS, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<b>En milliers de dollars, sauf les montants par action</b>	<b>2021 T4</b>	<b>2021 T3</b>	<b>2021 T2</b>	<b>2021 T1</b>	<b>2020 T4</b>
Perte nette	(56 452)	(31 745)	(41 404)	(3 701)	(7 771)
Perte nette par action	(0,42)	(0,24)	(0,31)	(0,03)	(0,07)
Perte nette diluée par action	(0,42)	(0,24)	(0,31)	(0,03)	(0,07)

### Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 décembre 2021, la Société disposait d'un fonds de roulement de 19,6 millions de dollars, incluant 33,4 millions de dollars en trésorerie, et la Société a subi une perte de 133,3 millions de dollars pour l'exercice terminé à cette date. En tenant compte des financements proposés annoncés en février 2022 (se reporter à la rubrique *Faits saillants – Postérieurs à la fin de l'exercice*), la direction de la Société est d'avis qu'elle disposera de fonds suffisants pour honorer ses obligations et les dépenses prévues pour les douze mois à venir lorsqu'elles seront exigibles. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. Afin de réaliser les activités planifiées, la Société devra clôturer les financements annoncés ou obtenir d'autre financement dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons incluant, sans s'y limiter, une combinaison de financement de projet par emprunt, de financement par entente d'écoulement ou de redevance, ou encore d'autres alternatives faisant appel aux marchés financiers. L'incapacité de clôturer les financements annoncés dans les délais prévus ou à tout autre moment, pourrait avoir un impact et/ou restreindre les activités planifiées de la Société et pourrait entraîner, sans s'y limiter, la suspension de certaines activités de développement et la cession de certains placements afin de générer des liquidités.

Les variations importantes des liquidités et des sources de financement au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2021 sont expliquées ci-après à la rubrique *Flux de trésorerie*. La Société dépend de la mobilisation de fonds pour financer ses futurs programmes de développement et ses futures dépenses en immobilisations. Voir la rubrique *Risques et incertitudes* du présent rapport de gestion pour plus de détails.

### Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 décembre		Douze mois terminés les 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie				
Exploitation	(14 640)	(8 154)	(21 828)	(10 409)
Éléments du fonds de roulement	(7 709)	6 689	(19 586)	4 425
<b>Activités d'exploitation</b>	<b>(22 349)</b>	<b>(1 465)</b>	<b>(41 414)</b>	<b>(5 984)</b>
<b>Activités d'investissement</b>	<b>(18 655)</b>	<b>(24 181)</b>	<b>(156 982)</b>	<b>(61 968)</b>
<b>Activités de financement</b>	<b>2 431</b>	<b>219 662</b>	<b>34 738</b>	<b>257 615</b>
Diminution (augmentation) de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	<b>(38 573)</b>	194 016	<b>(163 658)</b>	189 663
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(171)	(242)	(362)	242
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie</b>	<b>(38 744)</b>	193 774	<b>(164 020)</b>	189 421
<b>Trésorerie au début de la période</b>	<b>72 151</b>	3 653	<b>197 427</b>	8 006
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>33 407</b>	197 427	<b>33 407</b>	197 427

#### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation au CA 2021 se sont élevés à 41,4 millions de dollars comparativement à 6,0 millions de dollars en 2020. Au T4 2021, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation s'élevaient à 22,3 millions de dollars comparativement à 1,4 million de dollars en 2020. Se reporter à la rubrique *Résultats d'exploitation* ci-dessus.

#### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 18,7 millions de dollars au T4 2021, comparativement à des flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement de 24,1 millions de dollars en 2020. Au T4 2021, la Société a investi 22 millions de dollars dans les intérêts miniers et 18,6 millions de dollars en immobilisations corporelles, principalement sur les projets Cariboo, Bonanza Ledge II et Sapuchi. L'augmentation des activités d'investissement est attribuable à un accroissement des activités de développement de Barkerville et Sapuchi Minera.

Au CA 2021, les activités d'investissement ont totalisé 157 millions de dollars, comparativement à 62 millions de dollars pour les douze mois de 2020. Les investissements ont principalement été consentis pour des intérêts miniers, l'exploration et l'évaluation, et des immobilisations corporelles, pour des montants respectifs de 138,6 millions de dollars, 2,1 millions de dollars et 47,7 millions de dollars. Ces montants sont compensés par la cession de 43,1 millions de dollars en placements.

#### Activités de financement

Les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement étaient d'une valeur positive de 2,4 millions de dollars au T4 2021 comparativement à des flux de trésorerie de 219,7 millions de dollars générés dans le cadre des activités de financement en 2020, et d'une valeur positive de 34,7 millions de dollars a été enregistrée au CA 2021 comparativement à 257,7 millions de dollars au CA 2020. Il n'y a eu aucune activité de financement significative au quatrième trimestre de 2021. Les activités de financement totales pour le CA 2021 comprennent des financements par

voie de placement privé de 39,7 millions de dollars contrebalancés par un paiement de capital sur des obligations locatives de 5,7 millions de dollars et des frais d'émission d'actions de 3 millions de dollars.

Au cours du premier trimestre de 2021, la Société a clôturé un placement sans intermédiaire pour 10 862 195 unités pour un produit brut global de 79,8 millions de dollars, dont un montant de 73,9 millions de dollars a été reçu en 2020 et le montant résiduel de 5,9 millions de dollars a été reçu au T1 2021. De plus, la Société a clôturé en mars 2021 un placement privé par voie de prise ferme composé d'actions accréditatives et d'actions accréditatives de bienfaisance pour un produit brut global de 33,6 millions de dollars. Se reporter à la rubrique *Financements* ci-dessus pour plus de détails.

Information sectorielle

La Société gère ses activités en un seul secteur d'exploitation, soit l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières.

Les actifs relatifs à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers sont situés au Canada et au Mexique, et sont présentés en détail ci-dessous au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars) :

	<b>31 décembre 2021</b>		
	<b>Canada</b>	<b>Mexique</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Autres actifs (non courants)	<b>2 664</b>	<b>12 484</b>	<b>15 148</b>
Intérêts miniers <sup>1</sup>	<b>394 329</b>	<b>81 292</b>	<b>475 621</b>
Immobilisations corporelles	<b>61 520</b>	<b>22 192</b>	<b>83 712</b>
Actifs d'exploration et d'évaluation	<b>3 635</b>	-	<b>3 635</b>
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>462 148</b>	<b>115 968</b>	<b>578 116</b>

<sup>1</sup>En date du 31 décembre 2021, les intérêts miniers étaient composés de deux projets, soit le projet aurifère Cariboo, qui est situé au Canada, et le projet San Antonio, qui est situé au Mexique.

	<b>Canada</b>	<b>Mexique</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021</b>			
Produits	<b>7 661</b>	-	<b>7 661</b>
Coût des ventes	<b>(7 661)</b>	-	<b>(7 661)</b>
Autres coûts d'exploitation	<b>(12 919)</b>	-	<b>(12 919)</b>
Charges générales et administratives	<b>(18 676)</b>	<b>(2 979)</b>	<b>(21 655)</b>
Exploration et évaluation	<b>(1 073)</b>	<b>(124)</b>	<b>(1 197)</b>
Dépréciation d'actifs	<b>(100 435)</b>	<b>(21 159)</b>	<b>(121 594)</b>
<b>Perte d'exploitation</b>	<b>(133 103)</b>	<b>(24 262)</b>	<b>(157 365)</b>

**Transactions entre parties liées**

Durant les trois et douze mois terminés le 31 décembre 2021, la Société a engagé des charges de 1,5 million de dollars et 3,5 millions de dollars, respectivement, pour des services administratifs, juridiques et techniques qui ont été facturés par des entreprises associées, principalement reflétées à l'état consolidé des résultats.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a contribué un don de 0,5 million de dollars au Barkerville Heritage Trust, où un dirigeant d'Osisko Développement siège au conseil d'administration.

Au 31 décembre 2021, les sommes à recevoir d'entreprises associées s'élevaient à 0,1 million de dollars tandis que les sommes payables à des entreprises associées totalisaient 0,3 million de dollars.

En novembre 2020, Sapuchi Minera a complété une entente de flux aurifère et argentifère avec Osisko Bermuda Limited, une filiale de Redevances Aurifères Osisko, pour 15,0 millions de dollars US (19,1 millions de dollars). Un montant de 10,5 millions de dollars US a été payé en novembre 2020 et le montant résiduel de 4,5 millions de dollars US a été payé en février 2021.

Des renseignements supplémentaires sur les transactions avec des parties liées sont décrits à la rubrique *Transactions entre parties liées* à la note 32 des notes aux états financiers consolidés.

### **Obligations et engagements contractuels**

Au 31 décembre 2021, la Société avait les obligations et engagements contractuels minimums suivants (en milliers de dollars) :

	<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>1 à 2 ans</b>
<b>Obligations d'achat</b>	6 535	6 535	-
<b>Engagements financiers</b>	34 348	26 800	7 548
<b>Total</b>	<b>40 883</b>	<b>33 335</b>	<b>7 548</b>

(1) L'échéance de certains paiements en capital est estimée en fonction du calendrier de réalisation des projets. La majorité des engagements peuvent être annulés à la discrétion de la Société sans impact financier substantiel.

Au 31 décembre 2021, les obligations locatives totales de la Société s'élevaient à 9,9 millions de dollars, dont 8,1 millions de dollars étaient payables dans un délai de moins d'un an.

### **Arrangements hors bilan**

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

### **Risques et incertitudes**

Les activités de la Société, à savoir les activités d'acquisition, d'exploration et de développement de biens miniers au Canada et dans le monde, sont spéculatives et comportent un degré de risque élevé. Certains facteurs, notamment ceux décrits ci-après, pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et sur leurs résultats d'exploitation futurs et pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs faits par la Société ou s'y rapportant. Se reporter à la rubrique *Mise en garde relative aux énoncés prospectifs* pour plus d'informations. Le lecteur devrait examiner attentivement ces risques ainsi que l'information présentée dans les états financiers détachés combinés de la Société.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez consulter aussi la rubrique *Facteurs de risque* dans la notice annuelle modifiée déposée par la Société le 24 mai 2022 sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) sous le profil d'émetteur d'Osisko Développement.

*Les activités d'Osisko Développement sont assujetties à des risques financiers et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou de vente partielle d'actifs*

Les activités d'Osisko Développement sont assujetties à des risques financiers. En date des présentes, la Société a des actifs qui sont au stade de l'exploration et de la mise en valeur qui pourraient générer des produits périodiques au moyen de tests miniers mais ne compte pas de mines en production commerciale. La Société précise que les tests miniers à Bonanza Ledge II pourraient être suspendus à tout moment. La capacité de la Société d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet que la Société développe requiert d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, la Société peut vendre des titres



additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions de la Société, parfois sous forme de titres convertibles, qui auraient pour effet une dilution substantielle de la participation dans les capitaux propres des actionnaires de la Société. La Société peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la stratégie de croissance de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses échéanciers de projets.

#### *Risques liés aux activités minières*

Les activités minières sont et seront assujetties à tous les dangers et risques s'appliquant normalement à l'exploration, au développement et à la production de ressources minérales et de réserves minérales, incluant des formations géologiques inhabituelles ou inattendues et d'autres conditions comme les pressions de formation, les incendies, les pannes d'électricité, les inondations, les explosions, les effondrements, les glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre requis, ce qui, dans chacun des cas, pourrait entraîner des arrêts de travail, des dommages matériels et des dommages possibles à l'environnement, que même une combinaison d'évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer ou atténuer adéquatement. La Société peut être tenue responsable pour une pollution, des effondrements ou des dangers contre lesquels elle ne peut être assurée ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer. Le paiement de ces obligations pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

D'importantes dépenses sont requises pour élaborer des procédés métallurgiques et pour construire des installations minières et de traitement sur un site particulier. La viabilité commerciale d'un gîte minéral dépend de nombreux facteurs, dont notamment : les caractéristiques particulières du gîte comme la taille, la teneur et la proximité des infrastructures; les prix des métaux, qui sont très volatils; la réglementation gouvernementale, y compris celle ayant trait aux prix, aux taxes, aux redevances, au régime foncier, à l'aménagement du territoire, à la production permise, à l'importation et l'exportation de minéraux et à la protection environnementale.

#### *Activités qui ne s'appuient pas sur une étude de faisabilité*

Certaines activités décrites dans les présentes, y compris les essais miniers à Bonanza Ledge II, le traitement du minerai empilé à la mine Sapuchi et les essais miniers continus effectués par les actuels propriétaires de la mine Trixie, ont été effectuées sans qu'une étude de faisabilité comprenant les réserves minérales et démontrant la viabilité économique et technique n'ait été effectuée (et dans le cas des mines Sapuchi et Trixie, sans qu'un rapport technique démontrant l'existence d'une ressource minérale n'ait été réalisé) et, par conséquent, il peut y avoir une grande part d'incertitude quant à l'atteinte de tout niveau de récupération de matière ou le coût d'une telle récupération. Historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Rien ne garantit que la production commerciale commencera ou se poursuivra comme prévu, ni même qu'elle commence ou se poursuive, ou que les coûts de production prévus seront atteints. L'incapacité de commencer ou de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. Si la Société décide de poursuivre ses activités en cours à Bonanza Ledge II, de commencer le traitement à la mine Sapuchi et, le cas échéant, de continuer les opérations à la mine Trixie de la manière envisagée, elle ne le fera pas en se fondant sur une étude de faisabilité des réserves minérales qui en démontre la viabilité économique et technique (et dans le cas des mines Sapuchi et Trixie en se fondant sur un rapport technique qui démontre l'existence d'une ressource minérale).

#### *Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation*

La Société a des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs. Si des fonds supplémentaires sont nécessaires, il n'existe aucune garantie que des capitaux supplémentaires ou d'autres types de financement seront disponibles ou que ces financements seront à des conditions au moins aussi favorables pour la Société que celles obtenues antérieurement, si tant est qu'ils se réalisent.

#### *Conjoncture de l'industrie*

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés de la Société sont à l'étape de développement ou de l'exploration et la Société n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité aux infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles; la réglementation gouvernementale, y compris celle référant aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où la Société désire exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte que la Société n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités de la Société seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues.

#### *Questions de réglementation*

Les activités de la Société sont assujetties à la réglementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant l'exploration et le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de réglementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment des ordonnances rendues par les autorités de réglementation ou judiciaires interdisant ou réduisant les activités ou imposant des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. La Société peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités de la Société ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration et le développement des projets et des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur la Société et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de développement ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

*La Société est sujette aux fluctuations des devises qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière de la Société.*

La Société est sujette aux risques de change. La devise fonctionnelle de la Société est le dollar canadien, lequel est exposé à des fluctuations par rapport à d'autres devises. Les activités de la Société se déroulent au Canada et au Mexique, de telle sorte qu'une partie de ses dépenses et obligations est libellée en dollars américains et en pesos mexicains. La Société maintient son siège social à Montréal (Canada), maintient des comptes de trésorerie en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains, et possède des actifs et des passifs monétaires en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains.

Les activités et les liquidités de la Société sont grandement affectées par les variations des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, et entre le dollar canadien et le peso mexicain. La plupart des dépenses sont présentement libellées en dollars canadiens et en pesos mexicains. Les variations des taux de change peuvent donc avoir un impact significatif sur les coûts de la Société. L'appréciation des devises autres que le dollar canadien par rapport au dollar canadien peut augmenter les coûts des activités de la Société.

*La Société est sujette à l'impôt dans plusieurs juridictions et des changements néfastes aux lois fiscales de ces juridictions pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa rentabilité*

La Société a des activités et fait des affaires dans plusieurs juridictions et est assujettie aux lois fiscales de chacune de ces juridictions. Ces lois fiscales sont compliquées et sujettes à changement. La Société peut également faire l'objet d'un examen, d'une vérification et d'une cotisation dans le cours normal des activités. Toute modification de ce genre aux lois ou aux examens fiscaux et aux cotisations pourrait entraîner une hausse des impôts à payer ou nécessiter le paiement d'impôts exigibles pour les années antérieures, ce qui pourrait nuire aux liquidités de la Société. Les impôts peuvent également nuire à la capacité de la Société de rapatrier les bénéfices et de déployer ses actifs.

*Les propriétés d'exploration et de développement de la Société sont situées dans des juridictions sujettes à des changements dans la conjoncture économique et politique et dans la réglementation de ces pays*

La rentabilité de l'exploration et du développement de projets miniers est influencée par de nombreux facteurs, notamment les coûts d'exploration et de développement, les variations dans la teneur du minerai découvert, les fluctuations des prix des métaux, les taux de change et les prix des biens et services, les lois et règlements applicables, y compris les règlements relatifs aux redevances, à la production permise et à l'importation et l'exportation de biens et de services. Selon le prix des minéraux, la Société peut déterminer qu'il n'est ni rentable ni souhaitable d'acquérir ou de développer des propriétés.

Les propriétés minérales de la Société sont situées au Canada et au Mexique. La conjoncture économique et politique dans ces pays pourrait nuire aux activités commerciales de la Société. Cette conjoncture échappe au contrôle de la Société, et rien ne garantit que les mesures d'atténuation prises par la Société seront efficaces.

Les changements aux lois et règlements relatifs à l'industrie minière ou les changements de la conjoncture politique peuvent augmenter les coûts liés aux activités de la Société, y compris le coût pour conserver ses propriétés. Les opérations peuvent également être touchées à des degrés divers par des changements dans la réglementation gouvernementale concernant les restrictions des activités d'exploration et de développement, le contrôle des prix, le contrôle des exportations, l'impôt sur le revenu, les redevances, l'expropriation de propriétés, la législation environnementale (incluant spécifiquement les lois adoptées pour lutter contre les changements climatiques) et la sécurité dans les mines. L'incidence de ces facteurs ne peut être prédite avec précision. La conjoncture économique mondiale actuelle pourrait entraîner une instabilité économique qui pourrait contribuer à la volatilité des devises et à des hausses potentielles des taux d'imposition, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur la rentabilité de la Société.

Les activités de la Société sont assujetties à de nombreuses lois et de nombreux règlements régissant la santé et la sécurité des travailleurs, les normes du travail, l'élimination des déchets, la protection des sites historiques et archéologiques, le développement minier, la protection des espèces menacées et protégées et d'autres enjeux. Les organismes de réglementation ont toute l'autorité requise pour fermer et/ou prélever des amendes contre les installations qui ne respectent pas les règlements ou les normes.

Les facteurs de risque propres à certaines juridictions sont décrits dans le texte, incluant notamment à la rubrique *Sécurité au Mexique*. La survenance des divers facteurs et incertitudes liés aux risques économiques et politiques des activités menées par la Société dans ces juridictions ne peut être prédite avec exactitude et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

#### *Sécurité au Mexique*

Ces dernières années, les activités criminelles et la violence ont augmenté et continuent d'augmenter dans certaines parties du Mexique. Le secteur minier n'a pas échappé à l'impact des activités criminelles et de la violence, qui prend notamment la forme d'enlèvements contre rançon et d'extorsion par le crime organisé, de vols à main armée des opérations minières directement, et de vols simples et de vols qualifiés de convois d'approvisionnement, y compris spécifiquement pour le diésel. La Société prend des mesures pour protéger ses employés, ses propriétés et ses installations de production contre ces risques et d'autres risques pour la sécurité. Rien ne garantit toutefois que des incidents de sécurité futurs n'auront pas d'incidence défavorable importante sur les activités de la Société.

*Certains des actifs miniers de la Société sont situés à l'extérieur du Canada et sont détenus indirectement par l'entremise de filiales étrangères.*

Il peut être difficile, voire impossible, de faire appliquer des jugements obtenus devant les tribunaux canadiens fondés sur les dispositions relatives à la responsabilité civile des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces à l'égard des actifs de la Société situés à l'extérieur du Canada.

*Permis, licences et approbations*

Les activités de la Société nécessitent des licences et des permis de différentes autorités gouvernementales. La Société croit qu'elle détient ou est en train d'obtenir tous les licences et permis nécessaires pour poursuivre les activités qu'elle mène actuellement en vertu des lois et règlements applicables. Ces licences et permis sont assujettis à des changements au niveau de la réglementation et des circonstances d'exploitation. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les licences et permis requis pour maintenir ses activités minières, construire des mines ou des installations d'usinage et commencer l'exploitation de l'une ou l'autre de ses propriétés d'exploration. De plus, si la Société progresse à l'étape de la production sur une propriété d'exploration, elle doit obtenir et se conformer à des permis et licences qui peuvent contenir des conditions spécifiques concernant les procédures d'exploitation, l'utilisation de l'eau, le rejet de différents matériaux sur ou dans la terre, l'air ou l'eau, l'élimination des déchets, les déversements, les études environnementales, les plans de fermeture et de restauration et les garanties financières. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir ces licences et permis ni qu'elle sera en mesure de se conformer à de telles conditions.

*Toute fusion, acquisition ou coentreprise serait accompagnée de risques*

La Société peut évaluer de temps à autre les opportunités de fusions, d'acquisitions et de coentreprises à l'égard d'actifs et d'entreprises ou effectuer tout autre type de transaction. Le paysage mondial a changé et de telles transactions s'accompagnent de risques en raison de passifs et d'évaluations avec des délais de clôture des transactions très serrés en raison d'une concurrence accrue. Il y a également un risque que le processus de révision et d'examen soit inadéquat et ait des conséquences négatives importantes. Ces transactions peuvent être d'envergure importante, modifier l'ampleur des activités de la Société et l'exposer à de nouveaux risques géographiques, politiques, opérationnels, financiers et géologiques. Toute transaction s'accompagnerait de risques, tels que la difficulté d'assimiler les opérations et le personnel; la perturbation potentielle des activités en cours de la Société; l'incapacité de la direction de maximiser la situation financière et stratégique de la Société; le maintien de normes, de contrôles, de procédures et de politiques uniformes; la dégradation des relations avec les employés, les clients et les entrepreneurs à la suite de l'intégration de nouveaux membres du personnel de gestion; la dilution des actionnaires actuels de la Société ou de ses intérêts dans ses actifs ou la décision d'accorder des intérêts à un partenaire de coentreprise; et les passifs inconnus potentiels. Rien ne garantit que la Société réussirait à surmonter ces risques ou tout autre problème rencontré dans le cadre de telles transactions ou coentreprises. Il se peut que les actionnaires n'aient pas le droit d'évaluer le bien-fondé ou les risques d'une future transaction ou coentreprise, sauf si les lois et les règlements applicables l'exigent.

*Transaction proposée visant Tintic*

L'information portant sur les délais requis pour compléter la transaction, la capacité de satisfaire ou de renoncer, dans des conditions satisfaisantes, à toute condition à la réalisation de la transaction (incluant, sans s'y limiter, l'acceptation de la transaction par la TSXV), les délais requis pour arriver à une entente définitive en ce qui a trait au flux (le cas échéant), la capacité d'obtenir le financement dans le cadre du flux et de satisfaire ou de renoncer, dans des conditions satisfaisantes, à toute condition à la réalisation du financement de flux, les perspectives générales de Tintic, l'utilité des infrastructures existantes à Tintic, l'utilité des données historiques, les rendements prévus pour les investisseurs, l'or ciblé, les efforts de Tintic pour atteindre l'étape de la production d'or, les perspectives d'exploitation minière à faible profondeur à Tintic, la capacité des travaux d'exploration (incluant le forage) de prédire la minéralisation avec exactitude, les découvertes de métaux usuels, la capacité d'obtenir du financement additionnel pour le développement du projet à des conditions satisfaisantes, les opportunités d'investissement que présente Tintic, le fait que Tintic atteigne l'étape de la production (incluant l'échéancier à court terme, le cas échéant), les opportunités que présentent la mine Trixie, son gisement de matières minéralisées et sa capacité d'exploitation (incluant toute valeur potentielle, le cas échéant), le fait que Tintic dispose d'un pipeline de projets, tant historiques que nouveaux, la capacité de Tintic de réaliser la valeur d'autres projets (le cas échéant), les estimations des teneurs, la géologie spéculative des ressources minérales présumées, la capacité, le cas échéant, de réaliser les paramètres économiques du projet décrits dans les présentes, la possibilité, le cas échéant, que les méthodes d'abattage sélectif permettent de capturer d'autres ressources exploitables et d'optimiser la récupération d'or et d'argent, la stratégie d'exploitation minière et de traitement; la minéralisation potentielle; la capacité de réaliser la valeur de toute minéralisation d'une manière économique; la capacité d'effectuer toute activité d'exploration proposée et les résultats de ces activités; et toute autre information dans les présentes qui n'est pas un fait historique pourrait être un « énoncé prospectif ». Ces énoncés prospectifs, de par leur nature, exigent qu'Osisko Développement formule certaines hypothèses et impliquent nécessairement des risques connus et inconnus et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans ces énoncés prospectifs.

*Les revendications des autochtones, les droits à la consultation et à l'accommodement et les relations de la Société avec les communautés locales peuvent avoir une incidence sur les projets d'exploration et de développement existants de la Société.*

Les gouvernements de nombreuses juridictions doivent consulter les peuples autochtones et les Premières Nations au sujet de l'octroi de droits miniers ou de droits de surface et de la délivrance ou de la modification d'autorisations de projet. La consultation et les autres droits des peuples autochtones et des Premières Nations peuvent nécessiter des

accommodements, incluant des mesures touchant les emplois, le paiement de redevances et d'autres enjeux. Cela peut nuire à la capacité de la Société d'acquiescer, dans un délai raisonnable, des titres minéraux ou des droits de surface effectifs dans ces juridictions, notamment dans certaines régions du Canada où les communautés autochtones ou locales ont des revendications, et peut avoir une incidence sur l'échéancier et les coûts de développement des propriétés minières dans ces juridictions. Le risque de revendications imprévues de la part de groupes autochtones pourrait également avoir une incidence sur les projets d'exploration et de développement. Ces exigences légales peuvent également nuire à la capacité de la Société de transférer des projets existants ou de développer de nouveaux projets.

Les relations de la Société avec les communautés où elle exerce des activités sont essentielles pour assurer le succès futur de ses activités existantes et l'exploration et le développement de ses projets. Le public s'inquiète de plus en plus de l'effet perçu des activités minières sur l'environnement et sur les collectivités touchées par de telles activités. Une publicité défavorable concernant l'industrie minière générée par des organisations non gouvernementales et autres pourrait avoir une incidence défavorable sur la réputation ou la situation financière de la Société et avoir une incidence sur ses relations avec les communautés où elle exerce ses activités. Bien que la Société s'engage à travailler de façon socialement responsable, rien ne garantit que les efforts de la Société à cet égard atténueront ce risque potentiel.

L'incapacité de la Société de maintenir des relations positives avec les communautés locales peut créer d'autres obstacles à l'obtention des permis, à des contestations juridiques accrues ou à d'autres enjeux opérationnels perturbateurs touchant l'un ou l'autre des projets de la Société, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le cours de l'action et la situation financière de la Société.

#### *Concurrence*

Les activités de la Société sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par la Société résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La compétition est grande au sein de l'industrie quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, la Société sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait que la Société ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

*La Société peut être affectée par les lois anticorruption.*

La *Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers* et la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis et les lois anticorruption d'autres juridictions où nous faisons des affaires interdisent aux entreprises et à leurs intermédiaires d'effectuer des paiements irréguliers dans le but d'obtenir ou de conserver des activités commerciales ou d'autres avantages commerciaux. Les politiques de la Société exigent le respect de ces lois anticorruption, qui comportent souvent des sanctions importantes. La Société exerce ses activités dans des juridictions qui ont connu dans une certaine mesure de la corruption au sein du gouvernement et du secteur privé et, dans certaines circonstances, le strict respect des lois anticorruption peut entrer en conflit avec certaines coutumes et pratiques locales. Rien ne garantit que les politiques et procédures de contrôle interne de la Société la protégeront toujours contre les actes imprudents ou inappropriés commis par les sociétés affiliées, les employés ou les agents de la Société. La violation de ces lois, ou des allégations de telles violations, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

*Osisko Développement peut avoir de la difficulté à attirer et à retenir des cadres qualifiés pour faire croître l'entreprise, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et la situation financière de la Société.*

La Société dépend de certains membres de la direction, particulièrement de son chef de la direction. La perte de leurs services pourrait nuire à la Société.

La Société dépend des services de certains cadres clés et d'autres membres du personnel hautement qualifiés pour assurer l'avancement de ses objectifs d'affaires ainsi que pour identifier de nouvelles possibilités de croissance et de financement. La perte de ces personnes ou son incapacité à attirer et retenir d'autres employés hautement qualifiés requis pour ses activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation commerciale et financière de la Société. De plus, bien que certains dirigeants et administrateurs de la Société aient de l'expérience dans l'exploration, le développement et l'exploitation de propriétés minières, la Société demeure fortement tributaire des entrepreneurs et des tiers dans l'exécution des activités d'exploration et de développement. Rien ne garantit que ces entrepreneurs et tiers seront disponibles pour réaliser ces activités pour le compte de la Société ou qu'ils seront disponibles à des conditions commercialement acceptables.

### *Conflits d'intérêts*

Certains administrateurs et dirigeants de la Société sont également administrateurs et dirigeants d'autres sociétés impliquées dans l'exploration et le développement de ressources naturelles; par conséquent, il est possible que ces administrateurs et dirigeants se retrouvent en situation de conflit d'intérêts. Toute décision prise par ces administrateurs et dirigeants impliquant la Société sera prise en se conformant à leurs tâches et leurs obligations de traiter équitablement et de bonne foi avec la Société et ces autres sociétés. En outre, ces administrateurs et dirigeants déclareront et s'abstiendront de voter sur toute question à l'égard de laquelle ces administrateurs et dirigeants pourraient avoir un conflit d'intérêts important.

### *Risques non assurés*

La Société pourrait être tenue responsable de certains événements, incluant de la pollution environnementale, des effondrements ou d'autres dangers contre lesquels une entreprise comme la Société ne peut s'assurer ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer, compte tenu de l'importance des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement des montants relatifs à la responsabilité des risques susmentionnés pourrait entraîner la perte des actifs de la Société.

### *Les estimations de ressources minérales et de réserves minérales comportent une incertitude inhérente*

Les ressources minérales et les réserves minérales ne sont que des estimations. Ces estimations sont l'expression de jugements fondés sur les connaissances, l'expérience minière, l'analyse des résultats de forage et les pratiques de l'industrie. Bien que la Société soit d'avis que les estimations des ressources minérales et des réserves minérales, le cas échéant, à l'égard des propriétés où la Société détient un intérêt direct reflètent les meilleures estimations, l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales est un processus subjectif et l'exactitude des estimations des ressources minérales et des réserves minérales dépend de la quantité et de la qualité des données disponibles, de l'exactitude des calculs statistiques, et des hypothèses utilisées et des jugements portés dans l'interprétation des informations techniques et géologiques disponibles. Il existe une grande part d'incertitude dans toute estimation de ressources minérales et de réserves minérales, et les gisements réels rencontrés et la viabilité économique d'un gisement peuvent différer sensiblement des estimations. Les ressources minérales et les réserves minérales estimées peuvent devoir être réestimées en fonction de l'évolution des prix de l'or ou d'autres minéraux, de la poursuite des activités d'exploration ou de développement ou de l'expérience réelle de production. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les estimations du volume ou de la teneur de la minéralisation, des taux de récupération estimés ou d'autres facteurs importants qui influencent ces estimations. De plus, les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et rien ne garantit qu'une estimation de ressources minérales sera éventuellement convertie en réserves minérales prouvées ou probables. La viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée.

### *Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières*

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration, d'une évaluation économique préliminaire ou des études de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs importants, notamment, sans s'y limiter : a) les coûts pour amener une mine à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation d'une évaluation économique préliminaire et des études de faisabilité de la production et la construction d'installations de production; b) l'accès au financement et les coûts de financement; c) les coûts de production continus; d) les prix des métaux; e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales découlant d'activités d'exploration historiques); et f) le climat politique ou la réglementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études d'ingénierie positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

*Facteurs qui échappent au contrôle d'Osisko Développement*

La rentabilité potentielle de propriétés minérales dépend de nombreux facteurs qui échappent au contrôle de la Société. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, très volatils, potentiellement sujets à des mesures de contrôle ou de fixation de la part des gouvernements et réagissent aux changements des contextes nationaux, internationaux, politiques, sociaux et économiques. Un autre facteur est que les taux de récupération des minéraux provenant du minerai extrait (en supposant que l'existence de tels gisements minéraux a été établie) peuvent varier des taux établis lors d'essais et qu'une réduction du taux de récupération nuira à la rentabilité et, possiblement, à la viabilité économique d'une propriété. La rentabilité dépend également des coûts d'exploitation, y compris les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de conformité environnementale ou d'autres intrants de production. Ces coûts fluctueront d'une manière que la Société ne peut prévoir et échappent au contrôle de la Société, et ces fluctuations auront une incidence sur la rentabilité et pourraient même l'éliminer complètement. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, la disponibilité et le coût du financement pour le développement et les autres coûts deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles, à prévoir. Ces changements et événements peuvent avoir une incidence importante sur le rendement financier de la Société et peuvent aussi avoir une incidence défavorable sur les échéanciers de projets.

*Osisko Développement pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques*

Le domaine minier est capitalistique et assujéti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre réglementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités de la Société. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières de la Société ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. Osisko Développement pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à la Société.

*Risques et dangers environnementaux*

Osisko Développement est assujéti à la réglementation environnementale dans les juridictions où elle exerce ses activités. Cette réglementation exige notamment le respect de normes de qualité de l'air et de l'eau et la remise en état des terres. Elle fixe également des limites en général et en particulier au transport, à l'entreposage et à l'élimination des déchets solides et dangereux. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus strictes, des amendes et des pénalités accrues en cas de non-conformité, des évaluations environnementales plus rigoureuses des projets proposés, et un degré accru de responsabilité pour les entreprises et leurs dirigeants, administrateurs et employés. Rien ne garantit que les changements futurs apportés à la réglementation environnementale, le cas échéant, n'aient pas d'incidence défavorable sur les activités de la Société. Des risques environnementaux peuvent exister sur les propriétés qui ne sont pas connues de la Société à l'heure actuelle et qui ont été causées par les détenteurs ou exploitants antérieurs ou existants des propriétés. Les coûts de remise en état sont incertains et les dépenses prévues estimées par la direction pourraient différer des dépenses réelles requises.

*Fluctuation du cours des actions ordinaires d'Osisko Développement*

Le cours des actions ordinaires d'Osisko Développement est touché par de nombreuses variables qui ne sont pas directement liées au rendement de l'entreprise de la Société, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. Il n'est pas possible de prévoir l'incidence future qu'auront ces facteurs et d'autres facteurs sur le cours des actions ordinaires d'Osisko Développement et ces facteurs pourraient entraîner une diminution de la valeur des actifs, ce qui pourrait mener à des charges de dépréciation.

### **Contrôles et procédures de divulgation de l'information**

La direction a établi des processus pour s'assurer qu'elle dispose de connaissances suffisantes pour appuyer les déclarations selon lesquelles elle a fait preuve d'une diligence raisonnable selon laquelle (i) les états financiers consolidés ne contiennent aucun faux énoncé de fait important ou omettent d'énoncer un fait important qui doit être déclaré ou qui est nécessaire pour faire une déclaration qui n'est pas trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle est faite, à la date et pour les périodes présentées par les états financiers consolidés; et (ii) les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes présentées.

Contrairement au certificat requis pour les émetteurs non émergents en vertu du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 »), ce certificat de base de l'émetteur émergent n'inclut pas les représentations relatives à l'établissement et au maintien de contrôles et procédures de divulgation de l'information (« CPDI ») et au contrôle interne de l'information financière (« CIIF »), tel que défini dans le Règlement 52-109. En particulier, les agents certificateurs qui déposent ce certificat ne font aucune déclaration relative à l'établissement et au maintien de :

i) contrôles et autres procédures ayant pour but de fournir une assurance raisonnable à l'effet que l'information qui doit être divulguée par l'émetteur dans ses rapports annuels, ses rapports intermédiaires et autres rapports déposés et soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais spécifiés dans les lois sur les valeurs mobilières; et

ii) processus visant à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux conventions comptables de l'émetteur.

Les agents certificateurs de l'émetteur sont responsables de s'assurer que des processus sont en place pour leur fournir des connaissances suffisantes pour appuyer les représentations qu'ils font dans ce certificat. Les investisseurs doivent être conscients que les limites inhérentes à la capacité des agents certificateurs d'un émetteur émergent de concevoir et de mettre en œuvre, de façon rentable, des CPDI et des CIIF tels que définis dans le Règlement 52-109 peuvent entraîner des risques supplémentaires quant à la qualité, la fiabilité, la transparence et la rapidité des rapports intérimaires et annuels et d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

### **Base d'établissement des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés ci-joints ont été établis conformément aux *Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (*International Accounting Standards Board* ou l'« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans ces états financiers consolidés sont détaillées dans les notes afférentes aux états financiers.

Les données financières comparatives antérieures au 25 novembre 2020 représentent les données financières détachées pour les activités minières de Redevances Aurifères Osisko et reflètent les activités, les actifs et les passifs des actifs contribués par Osisko sur une base « détachée », plutôt que de représenter la forme juridique applicable durant cette période.

#### Modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*

L'IASB a apporté des modifications à la norme IAS 1, *Présentation des états financiers* qui consiste en l'utilisation d'une définition constante du caractère significatif dans toutes les normes IFRS et dans le *Cadre conceptuel de l'information financière*, clarifiant le caractère significatif d'une information et intégrant, dans IAS 1, certaines règles concernant l'information non significative. Notamment, les modifications précisent qu'une information est significative si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'omission, l'inexactitude ou l'obscurcissement de cette information puisse influencer les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers d'usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée. Le caractère significatif (ou importance relative) dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, ou des deux. C'est dans le contexte de ses états financiers pris dans leur ensemble que l'entité apprécie si l'information est significative, prise individuellement ou conjointement avec d'autres informations. La Société a adopté IAS 1 le 1<sup>er</sup> janvier 2020, sans impact significatif sur l'information divulguée dans les états financiers consolidés.



### Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses comptables critiques ainsi que des jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020.

### Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020.

### Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par Mme Maggie Layman, qui est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

### Structure du capital-actions

En date du présent rapport de gestion, les nombres suivants d'actions ordinaires de la Société et d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant être levés pour obtenir des actions ordinaires de la Société étaient en circulation :

<b>Valeurs mobilières</b>	<b>Actions ordinaires suivant la levée</b>
Actions ordinaires	47 593 251
Options sur actions	674 334
Unités d'actions avec restrictions	342 220
Unités d'actions différées	79 784
Bons de souscription <sup>1</sup>	8 105 075
<b>Capital-actions pleinement dilué</b>	<b>56 794 664</b>

(1) En raison du regroupement des actions ordinaires qui a eu lieu le 4 mai 2022 à raison de une (1) nouvelle action ordinaire pour chaque tranche de trois (3) anciennes actions ordinaires, chaque bon de souscription entier donne à son porteur le droit d'acheter le tiers (1/3) d'une action ordinaire. Par conséquent, le porteur de bons de souscription sera tenu d'exercer trois (3) bons de souscription entiers afin de pouvoir acheter une action ordinaire entière. Le nombre indiqué dans le tableau ci-dessus reflète le nombre d'actions ordinaires devant être émises à l'exercice de ces bons de souscription.

### **Mise en garde relative aux énoncés prospectifs**

Le présent rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs et des informations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada (collectivement, les « informations prospectives »), incluant, sans s'y limiter, des déclarations relatives à la performance financière ou opérationnelle future de la Société; aux projets miniers de la Société; au prix futur des métaux; à l'estimation des ressources minérales; à la réalisation d'estimations des ressources minérales; au moment et au volume de la production future estimée (le cas échéant); aux dépenses en capital, aux charges d'exploitation et d'exploration; aux coûts et au moment du développement de nouveaux gisements; aux coûts et au moment des activités d'exploration futures; à l'utilisation du produit tiré des activités de financement; aux exigences de capital supplémentaire; à la réglementation gouvernementale applicable aux opérations minières et aux activités d'exploration; aux risques d'ordre environnemental; aux frais de démantèlement; aux litiges ou aux réclamations à l'égard des titres; aux limites de la couverture d'assurance; au développement des projets; aux calendriers (le cas échéant) pour terminer une évaluation économique préliminaire et, s'il y a lieu, une étude de pré faisabilité sur les projets et la capacité de réaliser les acquisitions en attente. Les énoncés prospectifs se reconnaissent notamment à des termes et des expressions comme « planifie », « s'attend », « est prévu », « budget », « planifié », « estimations », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « croit » ou à des variantes (y compris sous la forme négative) de ces termes et expressions selon lesquelles certaines mesures ou certains événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient », « pourront », « seront » ou « seront prises », « surviendront » ou « se matérialiseront ».

L'information prospective reflète les opinions et les hypothèses de la Société fondées sur l'information disponible au moment où les déclarations sont faites. Les résultats ou événements réels peuvent différer de ceux prévus dans les informations prospectives. Toute l'information prospective concernant la Société est donnée sous réserve (i) des hypothèses qui sont énoncées ou inhérentes à cette information prospective, y compris les hypothèses énumérées ci-après, et (ii) des risques décrits à la rubrique *Risques et incertitudes* du présent rapport de gestion, ainsi que les états financiers de la Société et la rubrique *Facteurs de risque* dans la notice annuelle modifiée de la Société en date du 20 mai 2020, lesquels sont disponibles électroniquement sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) sous le profil d'émetteur d'Osisko Développement.

Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses qui sous-tendent les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion sont raisonnables, cette liste n'est pas exhaustive et d'autres facteurs pourraient avoir une incidence sur l'information prospective. Les principales hypothèses qui ont été formulées dans le cadre des informations prospectives couvrent : l'importance des résultats de forage et des activités d'exploration en cours; le temps nécessaire pour obtenir les résultats des analyses des laboratoires; la capacité des activités d'exploration (y compris les résultats de forage) à prédire avec précision la minéralisation; la prévisibilité de la modélisation géologique; l'exactitude des registres de participations dans des biens de la Société; le climat économique mondial; le prix des métaux; les risques d'ordre environnemental; les actions communautaires et non gouvernementales; l'obtention à temps des permis requis pour mener la Société en temps opportun afin de permettre le respect de l'échéancier des programmes de forage prévus; la disponibilité du personnel qualifié et des entrepreneurs au fur et à mesure que la Société poursuit leur croissance; un prix de l'or qui dépassera les niveaux permettant de rentabiliser le projet de la Société; la pertinence des hypothèses; la capacité de la Société d'être toujours en mesure de mobiliser les capitaux nécessaires pour financer leur exploitation et le fait que les opérations proposées peuvent être réalisées selon les modalités auxquelles elles ont été conclues.

L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, aux événements futurs, aux conditions, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats, de la performance ou des réalisations prévus communiqués explicitement ou implicitement dans l'information prospective. Ces facteurs comprennent, entre autres, les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les résultats réels des activités d'exploration en cours; les erreurs de modélisation géologique; les conclusions des évaluations économiques; les changements dans les paramètres du projet à mesure que les plans continuent d'être affinés; les prix futurs des métaux; les variations possibles de la teneur ou des taux de récupération; l'incapacité des immobilisations corporelles ou des processus à fonctionner comme prévu; les accidents, conflits de travail et autres risques de l'industrie minière; l'instabilité politique; et les retards dans l'obtention des approbations ou du financement gouvernementaux ou dans l'achèvement des activités de développement ou de construction.

Bien que la Société ait tenté de cerner les principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement, à terme, de ceux qui sont décrits dans l'information prospective, d'autres facteurs pourraient faire en sorte qu'ils diffèrent de ceux qui y sont attendus, estimés ou prévus. L'information prospective fournie dans les présentes est établie en date du présent rapport de gestion, et la Société n'est pas tenue de les actualiser que ce soit pour tenir compte de nouveaux éléments d'information, de faits ou de résultats futurs ou pour quelque autre raison, sauf dans la mesure prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Rien ne garantit que l'information prospective se révélera exacte, étant donné que les résultats réels et les événements futurs sont susceptibles de différer de façon significative de ceux qui y sont prévus. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment.